

Atos S.E.

Société Européenne

80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Atos S.E.

Société Européenne
80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Atos S.E., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans la note « Estimations comptables et jugements » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Cette note précise que les estimations, hypothèses et jugements, qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et passifs au cours du prochain exercice, portent essentiellement sur les éléments suivants :

- Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2013 s'établit à 1 915,7 millions d'euros, ont été soumis à un test de dépréciation par la société, comme décrit dans la note « Goodwill » de la section E.4.7.2 et dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée, ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la direction. Nous avons revu les calculs effectués par votre société et vérifié que la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus et à nous assurer que les règles et principes comptables étaient correctement appliqués. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées par la direction.
- Comme exposé dans la note « Retraites et avantages similaires » de la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la société utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les engagements de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations fournies par des actuaires externes aux fonds de retraites et ces actifs sont sujets à des vérifications complémentaires par la direction lorsque nécessaire. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée ainsi que les données sur lesquelles se fondent l'évaluation des engagements de retraite et des actifs du régime, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues ; nous avons également vérifié que la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

- La société reconnaît un montant d'actif d'impôts différés de 336,5 millions d'euros à son bilan consolidé au 31 décembre 2013, sur la base des perspectives de bénéfices imposables futurs déterminées à partir des budgets à 3 ans, tel que décrit dans la section E.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la direction aux fins de vérifier le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés ainsi reconnus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 1^{er} avril 2014

Les Commissaires aux comptes

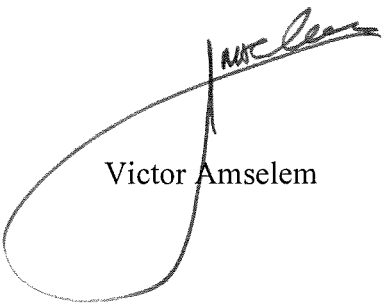
Deloitte & Associés



Christophe Patrier

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Victor Amselem

E.4.2 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012 *
Chiffre d'affaires	Note 2	8 614,6	8 844,3
Charges de personnel	Note 3	-4 445,9	-4 502,2
Charges opérationnelles	Note 4	-3 523,5	-3 762,1
Marge opérationnelle		645,2	580,0
En % du Chiffre d'affaires		7,5%	6,6%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-228,5	-198,6
Résultat opérationnel		416,7	381,4
En % du Chiffre d'affaires		4,8%	4,3%
Coût de l'endettement financier net		-30,9	-34,2
Autres charges financières		-68,3	-54,7
Autres produits financiers		36,5	37,1
Résultat financier	Note 6	-62,7	-51,8
Résultat avant impôt		354,0	329,6
Charge d'impôt	Notes 7-8	-95,9	-102,9
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		1,5	1,3
RESULTAT NET		259,6	228,0
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		261,6	223,8
- participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	-2,0	4,2

* Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences, non matérielles sur ses comptes de l'application de la norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

(En euros et en nombre d'actions)

Nombre moyen pondéré d'actions		87 805 661	84 066 299
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 10	2,98	2,66
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		99 336 179	96 696 049
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 10	2,77	2,48

E.4.3 Etat du résultat global

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012 *
Résultat net de la période	259,6	228,0
Autres éléments du résultat global		
- à reclasser en compte de résultat (recyclable):	-68,3	-12,4
Variation de juste valeur des instruments financiers	-0,1	-2,5
Variation de la réserve de conversion	-69,8	-8,9
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres	1,6	-1,0
- non reclassé en compte de résultat (non-recyclable):	-92,1	-241,6
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	-108,8	-326,6
Effet d'impôt sur les éléments non-recyclables directement reconnus en capitaux propres	16,7	85,0
Total autres éléments du résultat global	-160,4	-254,0
Total Résultat global	99,2	-26,0
Dont attribuable aux :		
- propriétaires de la société mère	101,2	-30,2
- participations ne donnant pas le contrôle	-2,0	4,2

* Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences non matérielles sur ses comptes de l'application de la norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

E.4.4 Etats consolidés de la situation financière

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
ACTIF			
Goodwill	Note 11	1 915,7	1 942,2
Immobilisations incorporelles	Note 12	445,4	464,0
Immobilisations corporelles	Note 13	619,0	667,8
Actifs financiers non courants	Note 14	376,5	395,2
Instruments financiers non courants	Note 23	0,3	0,6
Impôts différés actifs	Note 8	336,5	362,5
Total des actifs non courants		3 693,4	3 832,3
Clients et comptes rattachés	Note 15	1 722,5	1 960,0
Impôts courants		23,7	36,3
Autres actifs courants	Note 16	437,3	455,9
Instruments financiers courants	Note 23	19,1	3,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 18	1 306,2	1 159,7
Total des actifs courants		3 508,8	3 615,0
TOTAL DE L'ACTIF		7 202,2	7 447,3

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
PASSIF			
Capital social		98,1	85,7
Primes		2 385,1	1 842,5
Réserves consolidées		350,1	312,5
Ecarts de conversion		-185,7	-116,0
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère		261,6	223,8
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		2 909,2	2 348,5
Participations ne donnant pas le contrôle		30,0	30,8
Total capitaux propres		2 939,2	2 379,3
Provisions retraites et assimilées	Note 20	723,1	736,3
Provisions non courantes	Note 21	108,9	170,3
Passifs financiers	Note 22	307,3	758,2
Impôts différés passifs	Note 8	147,5	192,4
Instruments financiers non courants	Note 23	6,8	12,6
Autres passifs non courants		9,5	10,6
Total des passifs non courants		1 303,1	1 880,4
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	1 055,6	1 026,8
Impôts courants		80,2	99,5
Provisions courantes	Note 21	193,5	236,7
Instruments financiers courants	Note 23	25,9	2,6
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 22	93,5	169,5
Autres passifs courants	Note 25	1 511,2	1 652,5
Total des passifs courants		2 959,9	3 187,6
TOTAL DU PASSIF		7 202,2	7 447,3

* Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences non matérielles sur ses comptes de l'application de la norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

E.4.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012*
Résultat avant Impôt		354,0	329,6
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	329,1	344,6
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-145,1	-166,2
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		16,9	8,3
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		-38,0	-56,3
Amortissement de la Relation Clients	Note 5	44,3	43,2
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		-12,7	10,9
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions		16,7	17,2
Pertes/(Gains) sur instruments financiers		2,5	-1,9
Coût de l'endettement financier net	Note 6	30,9	34,2
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		598,6	563,6
Impôts payés		-96,7	-74,2
Variation du besoin en fonds de roulement		111,2	82,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		613,1	571,4
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-340,0	-325,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		34,5	35,6
Investissements d'exploitation nets		-305,5	-289,5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-28,0	97,4
Trésorerie des sociétés acquises durant l'exercice		2,5	2,2
Encaissements liés aux cessions financières		7,3	18,8
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		-	-0,8
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2,4	2,7
Investissements financiers nets		-15,8	120,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-321,3	-169,2
Augmentation de capital		-	23,4
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		98,1	27,8
Augmentation de capital soucrite par les minoritaires		13,0	-
Obligations convertibles :		-2,0	-
- en capitaux propres		-	-
- en dette financière		-2,0	-
Rachats et reventes d'actions propres		-115,8	-
Dividendes versés aux actionnaires		-17,3	-14,9
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-6,0	-1,4
Décaissements liés aux acquisitions des participations ne donnant pas le contrôle		-1,6	-0,5
Souscription de nouveaux emprunts	Note 22	8,2	8,9
Nouveaux contrats de location-financement	Note 22	2,2	0,1
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 22	-37,8	-43,1
Coût de l'endettement financier net payé		-19,9	-18,7
Autres mouvements liés aux opérations de financement		-58,6	8,7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-137,5	-9,7
Variation de trésorerie		154,3	392,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		1 109,6	722,8
Variation de trésorerie	Note 22	154,3	392,5
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-25,6	-5,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	Note 23	1 238,3	1 109,6

* Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences non matérielles sur ses comptes de l'application de la norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

E.4.6 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1er janvier 2012 ⁽¹⁾	83 567	83,6	1 766,5	410,5	-112,7	-6,6	181,6	2 322,9	6,0	2 328,9
Impact du regroupement d'entreprises SIS au 1^{er} janvier 2012										
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	83 567	83,6	1 766,5	404,5	-107,1	-6,6	184,0	2 324,9	6,0	2 330,9
* Augmentation de capital	2 136	2,1	76,0	-26,9			-184,0	51,2	11,3	62,5
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent			184,0							
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle			-14,9					-14,9	-1,4	-16,3
* Paiements fondés sur des actions			17,2	0,3				17,2	10,7	17,2
* Autres			0,3					0,3		11,0
Transactions avec les actionnaires	2 136	2,1	76,0	159,7	-	-	-184,0	53,8	20,6	74,4
* Résultat net de la période							223,8	223,8	4,2	228,0
* Autres éléments du résultat global				-241,6	-8,9	-3,5		-254,0		-254,0
Total du résultat global de la période				-241,6	-8,9	-3,5		-30,2	4,2	-26,0
Au 31 décembre 2012	85 703	85,7	1 842,5	322,6	-116,0	-10,1	223,8	2 348,5	30,8	2 379,3
Impact de IAS 19 révisée au 1^{er} janvier 2013										
Au 1^{er} janvier 2013 retraité ⁽¹⁾	85 703	85,7	1 842,5	312,8	-116,0	-10,1	223,8	2 338,7	30,8	2 369,5
* Augmentation de capital	12 463	12,4	542,6	-34,0				521,0		521,0
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent			223,8				-223,8			
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle			-17,3					-17,3	-6,0	-23,3
* Paiements fondés sur des actions			16,7					16,7		16,7
* Achat d'actions propres			-33,9					-33,9		-33,9
* Part des instruments composés			-23,8					-23,8		-23,8
* Autres			6,5					6,5	7,3	13,8
Transactions avec les actionnaires	12 463	12,4	542,6	138,0	-	-	-223,8	469,2	1,3	470,5
* Résultat net de la période							261,6	261,6	-2,0	259,6
* Autres éléments du résultat global				-92,1	-69,7	1,5		-160,3	-0,1	-160,4
Total du résultat global de la période				-92,1	-69,7	1,5		101,3	-2,1	99,2
Au 31 décembre 2013	98 166	98,1	2 385,1	358,7	-185,7	-8,6	261,6	2 909,2	30,0	2 939,2

⁽¹⁾ Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences non matérielles sur ses comptes de l'application de la norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

E.4.7 Annexes aux comptes consolidés

E.4.7.1 Préambule

Atos SE, société mère du Groupe, est une société européenne de droit français, dont le siège social est situé au 80, quai Voltaire, 95870 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 323 623 603 RCS Pontoise. Les actions d'Atos SE sont cotées sur le marché Paris Eurolist sous le code ISIN FR0000051732. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché et Atos SE est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2013 comprennent la Société, ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le "Groupe").

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 18 février 2014. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2014.

E.4.7.2 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2013, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), à l'exception de certaines dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas encore été adoptées, qui n'ont pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe. Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les normes, les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 sont présentés ci-après :

- IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur ;
- Amendements à IAS 1 - Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) ;
- Amendement à IFRS 1 - Hyperinflation grave ;
- Amendement à IFRS 7 - Informations à fournir - compensation des actifs financiers et des passifs financiers ;
- Amendements à divers états IFRS contenus dans les Améliorations Annuelles des IFRS (2010-2012) ;
- IFRIC 20 - Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert.
- Amendements à IFRS 1 : Prêts gouvernementaux
- Amendements à IAS 12 : Recouvrement des actifs sous-jacents
- Amendements à IAS 19 : Avantage du personnel

L'impact de l'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes sur les états financiers du Groupe est non significatif.

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes suivants ne sont pas d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 :

- IAS 27 (révisée) - Etats financiers individuels ;
- IAS 28 (révisée) - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- IFRS 10 - Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 - Partenariats ;
- IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 - Dispositions transitoires
- IAS 32 (révisée) - Compensation des actifs et passifs financiers
- IAS 36 (révisée) - Informations à fournir - Valeur recouvrable des actifs non financiers

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes à l'état d'exposé - sondage au niveau de l'« International Accounting Standards Board » (IASB).
- des nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes non encore approuvés par l'Union Européenne, notamment :
 - Amendements à IFRS 10, 12, et IAS 27 - Entités d'investissements ;
 - Amendements à IAS 39 - Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
 - IFRIC 21 - Taxes prélevées par une autorité publique.
 - IFRS 9 - Instruments financiers ;

A la date de ce rapport, l'impact de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés est en cours d'évaluation.

Estimations comptables et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 11 Goodwill des états financiers.

La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

Retraites

Le Groupe utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les coûts et les provisions de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraites et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire. L'estimation des provisions de retraites, de la même manière que l'évaluation des actifs du régime, nécessite le recours à des hypothèses et à des estimations.

Relation clients

Un actif incorporel correspondant à la relation clients et au carnet de commandes apportés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est reconnu comme Relation Clients. La valeur de cet actif est notamment fondée sur des hypothèses de renouvellement des contrats et de l'actualisation des flux de ceux-ci. Cet actif est amorti sur sa durée de vie moyenne estimée.

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

Coentreprises

Les participations du Groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence de pactes d'actionnaires et de contrats de gérance d'exploitation est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans pour autant les contrôler exclusivement ou conjointement. En général, le Groupe détient entre 20% et 50% de droits de vote, bien que cela ne soit pas systématique. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini selon deux axes : les unités globales d'activité et les lignes de services (Conseil, Intégration de Systèmes, Infogérance, Services Transactionnels de Haute Technologie, Externalisation des Processus). Les unités globales d'activité ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le principal décideur opérationnel des opérations. Par conséquent et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les unités globales d'activité comme secteurs opérationnels.

Une unité globale d'activité est définie comme une zone géographique ou le regroupement de plusieurs zones géographiques, à l'exception de l'activité Worldline qui comprend un ou plusieurs pays sans tenir compte des activités à l'intérieur de chaque pays. Chaque unité globale d'activité est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des secteurs selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers. Les entités du Corporate ne sont pas présentées comme un secteur opérationnel. Ainsi leurs états financiers sont présentés comme éléments de réconciliation (cf. Note 2 Informations sectorielles). Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des secteurs opérationnels ne sont pas alloués à un secteur, ce qui concerne principalement les actifs liés aux différents sièges sociaux du Groupe. Les actifs partagés tels que l'infrastructure Mainframe européenne sont alloués aux unités globales d'activité dans lesquelles ils sont physiquement situés bien qu'ils soient utilisés par plusieurs unités globales d'activité.

Règles de présentation

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et les passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitement des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs et les passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouverte principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et les passifs sont immédiatement disponibles à la vente en l'état.

Si ces actifs et ces passifs représentent une ligne de services complète ou une unité globale d'activité, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités est alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie et dans le compte de résultat global sur l'ensemble des périodes publiées.

Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée dans les conditions prévues dans la section « Actifs financiers – Instruments financiers dérivés ».

Regroupements d'entreprises et goodwill

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur et le profit ou la perte en découlant est comptabilisée en résultat.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et vente d'intérêts dans une filiale contrôlée

Les opérations d'achat de participations ne donnant pas le contrôle et de vente d'intérêts dans une filiale contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres (y compris les coûts de transaction directs).

En cas de perte de contrôle de la filiale, le résultat de cession est enregistré en résultat. Par ailleurs, si le Groupe conserve une participation dans l'entité, celle-ci est réévaluée à sa juste valeur et le gain ou la perte en découlant est également reconnu en résultat.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités - à l'exception de l'UGT Worldline.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés selon IFRS 8 - *Secteurs opérationnels*.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations commerciales acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Afin de déterminer si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait aux critères de reconnaissance d'un actif, le Groupe distingue la production de cet actif en :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Conformément à IAS 38, aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche sur un projet interne) ne devrait être reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou dans le cadre de phase de recherche de projet interne) devraient être reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- la capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité de mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les relations clients sont évaluées selon la méthode dite de l' « excess earnings », qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les solutions informatiques développées en interne, et n'excède pas 10 ans pour les relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ; l'amortissement correspondant est comptabilisé en autres charges opérationnelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- Constructions 20 ans
- Agencements et installations 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Bien que certains contrats d'outsourcing impliquent le transfert de matériel informatique, le contrôle de l'actif reste le plus souvent entre les mains des clients dans la mesure où ils en conservent en général la propriété. Lorsque la propriété de ce matériel est transférée à Atos, ce transfert fait l'objet, sauf rare exception, d'un paiement par Atos en début de contrat. De ce fait, l'interprétation IFRIC 18 n'a d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Perte de valeur des actifs autres que le goodwill

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable excédant la valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Participations dans des sociétés non consolidées

Le Groupe détient des titres de sociétés sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les participations dans des sociétés non consolidées sont analysées comme étant des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des actions cotées correspond à leur cours de clôture. En l'absence d'un marché actif pour les actions, les participations dans des sociétés non consolidées sont comptabilisées au coût historique. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs mettant en évidence son caractère durable ou significatif. Les critères financiers les plus communément utilisés pour déterminer la juste valeur sont les perspectives de résultats et de capitaux propres. Les gains et les pertes provenant des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant qu'« Éléments constatés directement en capitaux propres ». S'il est démontré que la perte de valeur est durable, elle est inscrite au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Prêts et créances clients

Les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la déconsolidation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant qu'actifs et passifs financiers. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier, sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture, selon laquelle :

- pour la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture ;
- pour la couverture de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». La variation de valeur de la partie inefficace est comptabilisée dans les « Autres produits et charges financiers ». Les montants figurant en capitaux propres sont transférés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des instruments financiers tels que des SICAV monétaires. Ces instruments financiers doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général 3 mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Certains instruments tels que les dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les SICAV monétaires sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Actions propres

Les actions Atos détenues par la société mère sont inscrites à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, les plus ou moins-values ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Retraites et avantages similaires

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 20, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La juste valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux sont reconnus dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception des charges liées à la désactualisation des provisions, nettes des rendements financiers attendus des actifs du régime, qui sont comptabilisées en « Autres produits et charges financiers ».

Provisions

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de la valeur temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

OCEANE (Obligation Convertible ou Echangeable en Action Nouvelle ou Existante)

L'OCEANE est un instrument financier défini comme instrument financier hybride, avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément.

Pour évaluer la valeur comptable de chaque composante, la dette est déterminée dans un premier temps sur la base d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante de capitaux propres associée. La valeur de l'instrument en capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat fermes ou conditionnels de participations ne donnant pas le contrôle sont, sous certaines conditions, assimilés à un achat d'actions et enregistrés dans les passifs financiers avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour les engagements d'achat existants avant le 1^{er} janvier 2010, lorsque la valeur de rachat excède le montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser la différence en goodwill. Toute variation supplémentaire de la juste valeur de l'engagement d'achat de participations minoritaires sera également enregistrée en goodwill.

Pour les engagements d'achat contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, lorsque le prix de rachat est supérieur au montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser le solde en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère). Tout changement d'évaluation de la juste valeur des engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle ultérieur sera aussi comptabilisé en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe fournit des services relatifs aux Technologies de l'Information et à l'Externalisation des Processus. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la structure du contrat, selon les principes suivants :

Prestations en régie ou au forfait

Le chiffre d'affaires des prestations en régie, basées sur des unités d'œuvres informatiques vendues, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait (dans les activités de Conseil ou d'Intégration de Systèmes) est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des contrats long terme d'Infogérance au forfait est reconnu lorsque le service est rendu.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffre d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Paiements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres actifs courants » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres passifs courants » et repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

Coûts de transition

Les coûts de transition sont généralement comptabilisés en charges ou reconnus en chiffre d'affaires durant la phase de transition sur la base du pourcentage d'avancement. Dans certaines rares circonstances où les services rendus durant la phase de transition ne peuvent être identifiés séparément, les coûts sont alors différés et comptabilisés en charges sur la durée du contrat, à condition qu'ils soient recouvrables. Les coûts de transition capitalisés figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » et leur amortissement au compte de résultat en « Charges opérationnelles ».

Dans le cas où le contrat deviendrait déficitaire, les coûts de transition capitalisés sont dépréciés à hauteur de la perte prévue et une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée si nécessaire.

Marge opérationnelle

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le CNC (Conseil National de la Comptabilité) le 2 juillet 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Lors de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, le Groupe peut être amené à enregistrer des provisions (risques, litiges, etc.) dans le bilan d'ouverture pendant la période d'évaluation de 12 mois qui suit l'acquisition. Au-delà de cette période d'évaluation, les reprises de provisions inutilisées correspondant à des changements d'estimations sont comptabilisées dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement de la Relation Clients et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Dans certaines juridictions fiscales, les entités du Groupe perçoivent une déduction fiscale lorsque les options sont exercées, sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'exercice.

Des actifs d'impôts différés sont enregistrés pour tenir compte de la différence entre la base fiscale des services reçus des employés à date (montant admis en déduction par les administrations fiscales au titre des périodes ultérieures), et leur valeur comptable, égale à zéro. Les actifs d'impôts différés sont estimés sur la base du cours de l'action du Groupe à chaque date de clôture et comptabilisés en impôts sur le résultat. Si le montant de déduction fiscale (ou de déduction fiscale future estimée) excède le montant du cumul des charges de rémunération liées, l'excédent de l'impôt différé associé est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité de 5 ans. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote de 20% octroyée aux salariés ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de 5 ans dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ;
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

La charge de ces plans est constatée en totalité en « Charges de personnel », à la clôture de la période de souscription.

Le Groupe a également mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites au bénéfice de ses dirigeants et de certains de ses employés. La juste valeur de ces plans est égale à la valeur des actions gratuites à la date d'attribution, en tenant compte du taux de rotation du personnel sur la période d'acquisition des droits et de la valorisation de la restriction durant la période d'incessibilité éventuelle. Ces plans donnent lieu à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (options de souscription d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est évalué sur la base du cours moyen de l'action Atos sur la période.

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- Les principaux dirigeants du Groupe - définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjointes - ainsi que les membres proches de leur famille ;
- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
- Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- Les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ;
- Les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.

E.4.7.3 Gestion des risques financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités de crédit autorisées.

La politique du Groupe est de couvrir complètement ses besoins de liquidités estimés par des emprunts à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme. Les contrats d'emprunt se caractérisent par des maturités et des ratios bancaires laissant suffisamment de flexibilité au Groupe pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières restrictives (ratios bancaires) qui font l'objet d'un contrôle rigoureux par le Département Trésorerie du Groupe.

L'analyse de la maturité des passifs financiers est détaillée dans la Note 22 Passifs financiers.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le Groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du Groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs ;
- un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du Groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des swaps de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

Risque de crédit

Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

Risque de change

Les fluctuations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où une part significative de l'activité est réalisée à l'intérieur de la zone euro et où les produits et les charges sont généralement libellés dans la même devise.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises étrangères résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, principalement des contrats à terme et des swaps de devises.

Risque de prix

L'exposition du Groupe au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres n'est pas significative. Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les matières premières.

E.4.7.4 Notes aux comptes consolidés

Note 1 Variation de périmètre

Depuis le 1er Janvier 2013, il n'y a pas eu de changement significatif de périmètre. Néanmoins, Atos a acquis WindowLogic, un acteur majeur en Australie dans les solutions ECM et PLM afin d'étendre sa présence géographique et de marché en Asie Pacifique.

Note 2 Informations sectorielles

En accord avec IFRS 8, les résultats provenant des secteurs opérationnels sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

En 2013, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du Groupe, le principal Décideur Opérationnel a décidé d'effectuer les adaptations suivantes à l'organisation du Groupe:

- La GBU **Europe du Nord et Sud-Ouest (N&SWE)** a été divisée entre d'une part les pays Nordiques, transférés à la GBU renommée Benelux & Pays Nordiques (BTN) et d'autre part, la Suisse et l'Italie transférées à la GBU Europe Centrale et de l'Est (CEE).
- L'entité Atos Worldline Financial Markets (AWFM) a été transférée sous le management de la GBU France. En matière de ligne de services, AWFM se rattache à Intégration de Systèmes
- Atos Worldgrid, faisant précédemment partie du segment « Autres pays », est dorénavant reportée dans les GBUs correspondantes (France, Italie, Espagne et APAC). En matière de ligne de Services, Atos Worldgrid est rattachée à Intégration de Systèmes.

Les changements par rapport à la segmentation organisationnelle de 2012 sont résumés ci-après :

Segments opérationnels en 2012	Ré-allocations	Segments opérationnels en 2013
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	Danemark, Suède, Finlande et autres pays nordiques	Benelux & Pays Nordiques
	Italie et Suisse	Europe Centrale et de l'Est
Atos Worldgrid	Atos Worldgrid Allemagne	Allemagne
	Atos Worldgrid Espagne	Espagne
	Atos Worldgrid Italie	Europe Centrale et de l'Est
	Atos Worldgrid Chine	Autres pays
	Atos Worldgrid France	France

Le changement dans le reporting est appliqué rétroactivement et les chiffres comparables sont retraités.

Suite à ces changements, le principal décideur opérationnel a réorganisé les secteurs opérationnels de la manière suivante :

Secteurs opérationnels	Activités
Allemagne	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (hors Atos Worldline) en Allemagne.
Royaume-Uni et Irlande	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie en Irlande et au Royaume-Uni.
Benelux	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (hors Atos Worldline) en Belgique, Danemark, Estonie, Finlande et autres pays nordiques, Luxembourg, Suède et les Pays-Bas.
France	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (hors Atos Worldline) en France.
Atos Worldline	Services Transactionnels de Haute Technologie en Belgique, Chine, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande et les Pays-Bas.
Europe de l'Est et Europe Centrale	Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie en Autriche, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Italie, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Suisse et Turquie.
Amérique du Nord Zone Ibérique	Intégration de Systèmes, Infogérance au Canada et aux Etats-Unis. Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie en Andorre, Portugal et Espagne.
Autres pays	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (hors Atos Worldline) en Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Egypte, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Maroc, Nouvelle Zélande, Philippines, Qatar, Arabie saoudite, Singapour, Afrique du Sud, Taiwan, Thaïlande, UAE, et les activités de Major Events.

Les transferts et les transactions entre les différents secteurs sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également en vigueur pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux secteurs opérationnels pour la période est la suivante:

(En millions d'euros)	Royaume-Uni et Irlande			Benelux et Pays Nordiques		France		Atos Worldline		Europe de l'Est et Europe Centrale		Amérique du Nord		Zone Ibérique		Autres pays		Total Segments opérationnels		Direction des lignes de services		Autre Corporate		Elimination		Total Groupe				
	Allemagne																													
Exercice clos le 31 décembre 2013																														
Chiffre d'affaires par secteur	1 659,4	1 647,0	1 083,5	1 020,0	896,0	873,4	607,0	324,6	503,7	8 614,6	8 614,6	100,0%															8 614,6	100,0%		
%	19,3%	19,1%	12,6%	11,8%	10,4%	10,1%	7,0%	3,8%	5,8%	100,0%	100,0%																			
Chiffre d'affaires intra-secteurs	199,0	40,3	110,5	72,7	23,7	127,0	73,4	15,4	348,3	1 010,3	1 010,3																			
Total Chiffre d'affaires	1 858,4	1 687,3	1 194,0	1 092,7	919,7	1 000,4	680,4	340,0	852,0	9 624,9	9 624,9																			
Marge opérationnelle par secteur	120,0	135,3	122,2	33,1	162,4	64,3	41,4	11,9	73,1	763,7	763,7																645,2	7,5%		
%	7,2%	8,2%	11,3%	3,2%	18,1%	7,4%	6,8%	3,7%	14,5%	8,9%	8,9%																			
Total Actif sectoriel	820,9	1 038,4	816,7	605,9	705,0	500,9	203,8	189,1	534,4	5 415,1	5 415,1																5 535,8			
Autres informations sur le résultat global																														
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-69,6	-56,3	-46,2	-25,6	-32,0	-41,2	-13,0	-3,8	-25,0	-312,7	-312,7																			
Pertes de valeur sur actif immobilisé																														
Reprises de pertes de valeur sur actif immobilisé																														
Autres informations																														
Effectifs fin d'année (en nombre)	8 729	10 252	6 910	9 886	5 583	8 198	3 919	5 205	16 876	75 558	75 558																			
Investissements	63,4	59,1	40,6	25,3	56,6	29,5	19,7	4,4	33,4	332,0	332,0																			
Dette nette	442,2	-170,8	15,4	-0,2	-32,2	219,2	92,4	-35,5	174,7	705,2	705,2																			
Exercice clos le 31 décembre 2012																														
Chiffre d'affaires par secteur	1 711,6	1 678,9	1 121,9	1 116,0	879,9	882,8	588,0	338,6	526,6	8 844,3	8 844,3	100,0%															8 844,3	100,0%		
%	19,4%	19,0%	12,7%	12,7%	9,9%	10,0%	6,6%	3,8%	6,0%	100,0%	100,0%																			
Chiffre d'affaires intra-secteurs	166,6	33,2	76,9	65,7	27,2	108,4	38,0	10,6	203,3	729,9	729,9																			
Total Chiffre d'affaires	1 878,2	1 712,1	1 198,8	1 181,7	907,1	991,2	626,0	349,2	729,9	9 574,2	9 574,2																			
Marge opérationnelle par secteur	144,0	116,7	86,2	11,1	158,8	89,2	47,2	10,4	41,4	705,0	705,0																580,0	6,6%		
%	8,4%	7,0%	7,7%	1,0%	18,0%	10,1%	8,0%	3,1%	7,9%	8,0%	8,0%																			
Total Actif sectoriel	981,2	1 044,7	900,9	674,9	695,2	565,4	207,1	219,6	480,2	5 769,2	5 769,2																5 888,8			
Autres informations sur le résultat global																														
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-81,1	-57,2	-48,1	-26,0	-31,7	-41,2	-15,3	-3,4	-24,8	-328,8	-328,8																			
Pertes de valeur sur actif immobilisé	-2,4																													
Reprises de pertes de valeur sur actif immobilisé																														
Autres informations																														
Effectifs fin d'année (en nombre)	8 777	10 927	7 555	10 767	5 577	7 398	4 106	5 473	15 203	75 783	75 783																			
Investissements	58,0	41,6	51,5	24,7	42,3	40,8	16,2	2,9	32,9	310,9	310,9																			
Dette nette	494,3	-213,9	-89,1	-1,3	108,0	121,4	64,0	-61,0	143,1	565,5	565,5																			

Les actifs détaillés ci-dessus par secteur sont réconciliés avec le total actif comme suit:

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Total Actif sectoriel	5 535,8	5 888,8
Actifs d'impôts	360,2	398,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 306,2	1 159,7
Total ACTIF	7 202,2	7 447,3

Le chiffre d'affaires du Groupe provenant des clients externes se répartit par ligne de service de la manière suivante:

(En millions d'euros)	Conseil & Services Technologiques	Intégration de Systèmes	Infogérance	HTTS * & Activités Spécialisées	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2013					
Chiffre d'affaires par secteur	613,2	2 278,4	4 016,8	1 706,2	8 614,6
%	7,1%	26,4%	46,6%	19,8%	100,0%
Exercice clos le 31 décembre 2012					
Chiffre d'affaires par secteur	656,2	2 500,8	4 124,7	1 562,6	8 844,3
%	7,4%	28,3%	46,6%	17,7%	100,0%

(*) Hi-Tech Transactional Services

Durant le deuxième semestre 2013, le Groupe a finalisé les opérations d'apports partiels d'actifs de ses activités de paiements avec la mise en place de Worldline. Ces opérations ont abouti au regroupement de certaines activités Hi Tech et Services Transactionnels provenant de plusieurs GBUs avec Atos Worldline pour former le nouveau périmètre de Worldline, sans aucun impact au niveau de la consolidation du Groupe. Cette nouvelle organisation opérationnelle sera reflétée dans l'information sectorielle du Groupe à partir de 2014.

Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2013	% du chiffre d'affaires	Exercice 2012	% du chiffre d'affaires
Salaires	-3 534,0	41,0%	-3 526,1	39,9%
Charges sociales	-930,1	10,8%	-939,7	10,6%
Taxes, formation, intéressement et participation	-48,5	0,6%	-60,8	0,7%
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions (Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	-16,7	0,2%	-17,2	0,2%
Différence entre les contributions payées et la charge nette liée aux engagements de retraite (*)	1,9	0,0%	1,1	0,0%
	81,5	-0,9%	40,5	-0,5%
Total	-4 445,9	51,6%	-4 502,2	50,9%

(*) Différence entre le total payé aux fonds de pension et la charge nette des engagements de retraite selon IAS 19R.

Paiements fondés sur des actions

La charge de 16,7 millions d'euros (contre 17,2 millions d'euros en 2012) enregistrée dans la marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions est composée de :

- 16,6 millions d'euros liés aux plans d'attributions d'actions gratuites mis en place en 2011, 2012 et 2013.
- 0,1 million d'euros lié au plan de stock-options de 2010

Les charges comptabilisées en marge opérationnelle au cours de l'exercice 2013 concernant les plans d'attribution d'actions gratuites se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Plan 2013	5,4	-
Plan 2012	0,2	0,2
Plan 2011	11,0	11,1
LTI/MIP mis en place en 2007 et en 2008	-	0,1
Total	16,6	11,4

Le tableau ci-dessous détaille les stocks-options en circulation à la fin de l'exercice 2013 :

	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En circulation au début d'année	7 542 180	40,2	8 531 235	39,5
Attribuées durant l'année	-	-	-	-
Annulées durant l'année	-7 771	43,3	-28 330	41,8
Exercées durant l'année	-2 509 900	39,1	-860 045	30,8
Expirées durant l'année	-9 456	25,9	-100 680	58,7
En circulation en fin de période	5 015 053	39,5	7 542 180	40,2
Exercables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice (*)	5 015 053	39,5	4 981 018	31,8

(*) Cours de l'action à la fin de l'exercice: 65,79 euros au 31 décembre 2013 et 52,86 euros au 31 décembre 2012.

Les options en circulation à la clôture ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 3,6 années (contre 4,3 années en 2012).

Note 4 Charges opérationnelles autres que de personnel :

(En millions d'euros)	Exercice 2013	% du chiffre d'affaires	Exercice 2012	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-1 226,9	14,2%	-1 387,0	15,7%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-503,8	5,8%	-442,8	5,0%
Coûts de maintenance	-397,6	4,6%	-401,7	4,5%
Charges locatives	-287,2	3,3%	-301,1	3,4%
Télécommunications	-279,4	3,2%	-299,0	3,4%
Transports et déplacements	-168,6	2,0%	-204,9	2,3%
Véhicules d'entreprise	-100,1	1,2%	-101,1	1,1%
Honoraires	-155,6	1,8%	-210,6	2,4%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-42,2	0,5%	-40,3	0,5%
Autres charges	-139,5	1,6%	-177,7	2,0%
Sous-total charges	-3 300,9	38,3%	-3 566,2	40,3%
Amortissements des immobilisations (Dotations) / Reprises nettes aux provisions	-329,1	3,8%	-344,6	3,9%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	61,7	-0,7%	124,5	-1,4%
Pertes sur créances irrécouvrables	-6,0	0,1%	-2,9	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	-12,4	0,1%	-15,2	0,2%
Production immobilisée	63,2	-0,7%	42,3	-0,5%
Sous-total autres charges	-222,6	2,6%	-195,9	2,2%
Total	-3 523,5	40,9%	-3 762,1	42,5%

Note 5 Autres produits et charges opérationnels :

Le poste "Autres produits et charges opérationnels" comprend les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents et a représenté une charge nette de 228,5 millions d'euros en 2013. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Réorganisation des effectifs	-102,2	-62,4
Rationalisation et frais associés	-37,3	-28,1
Coûts d'intégration et d'acquisition	-19,9	-53,3
Amortissement de la Relation Clients	-44,3	-43,2
Autres	-24,8	-11,6
Total	-228,5	-198,6

Les 102,2 millions d'euros de coûts de **réorganisation des effectifs** reflètent l'effort d'adaptation des effectifs du Groupe dans un contexte de récession économique européenne, au travers de plans de réorganisations collectifs notamment aux Pays-Bas pour 17,4 millions d'euros, dans les structures centrales pour 15,0 millions d'euros, en Europe Centrale et de l'Est pour 10,6 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 9,5 millions d'euros et en Espagne pour 7,8 millions d'euros.

Les 37,3 millions d'euros de coûts de **rationalisation et frais associés** correspondent principalement à la fermeture de bureaux, ainsi qu'à la consolidation des centres de traitement informatique. Ces coûts ont principalement concerné l'Amérique Latine pour 11,7 millions d'euros et l'Allemagne pour 10,5 millions d'euros, dans le cadre du programme TOP Tier 1, et 8,0 millions d'euros au Benelux & Pays Nordiques en conséquence du plan de réorganisation.

Les **coûts d'intégration et d'acquisitions**, se sont élevés à 19,9 millions d'euros et furent composés

notamment de coûts d'intégration des infrastructures et d'homogénéisation des systèmes informatiques, suite à l'acquisition de SIS.

L'amortissement de la **Relation Clients** s'est élevé à 44,3 millions d'euros, dont 40,6 millions d'euros correspondant à la charge d'amortissement de la partie du prix d'acquisition allouée à la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par SIS, amortissable sur 8,75 ans à partir du 1^{er} Juillet 2011.

Les **autres** éléments se soldent par une charge de 24,8 millions d'euros et correspondent principalement à :

- une provision pour couvrir la perte sur le contrat DWP-MSA ainsi que le dédommagement potentiel à verser
- la scission de Worldline et ses coûts associés, et
- des produits sur cession d'actifs pour 18,9 millions d'euros comptabilisés sur le premier semestre.

Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par une charge de 62,7 millions d'euros sur l'exercice (contre une charge de 51,8 millions d'euros en 2012). Il est composé d'un coût de l'endettement financier net de 30,9 millions d'euros et de coûts financiers non opérationnels pour 31,8 millions d'euros.

Coût de l'endettement financier

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-27,0	-30,3
Intérêts financiers liés aux locations-financement	-0,8	-1,1
Résultat des cessions d'équivalents de trésorerie	0,8	0,2
Gains/(pertes) liés à la couverture de l'exposition au risque de taux d'intérêt	-3,9	-3,0
Coût de l'endettement financier net	-30,9	-34,2

Le coût de l'endettement financier net est passé de 34,2 millions d'euros sur l'exercice précédent à 30,9 millions d'euros sur l'exercice 2013, et a résulté des éléments suivants :

- L'endettement moyen brut sur la période pour un montant de 807,5 millions d'euros au taux moyen de 4,81% (comparé à 4,37% en 2012) comprenant :
 - le tirage sur le crédit syndiqué utilisé pour une moyenne de 280,0 millions d'euros (portant des intérêts à hauteur de 4,05%, frais d'engagement et coûts d'instruments financiers inclus) ;
 - les charges d'intérêt calculées sur les obligations convertibles émises en octobre 2009 pour un montant résiduel de 233,8 millions d'euros à la date du remboursement anticipé en Octobre 2013 portant un taux d'intérêt effectif de 6,68% (en IFRS) ;
 - les charges d'intérêt calculées sur les obligations exclusivement souscrites par Siemens à la date d'acquisition de Siemens IT Solutions and Services en juillet 2011 pour un montant résiduel de 234,9 millions d'euros à la date du remboursement anticipé en Décembre 2013, portant un taux d'intérêt effectif de 4,35% (en IFRS) ; et
 - d'autres sources de financement, incluant la titrisation, pour un montant moyen de 158,7 millions d'euros portant un taux d'intérêt effectif de 4,13%.
- Le produit financier généré par une trésorerie moyenne de 947,3 millions d'euros en 2013 comparé à 928,2 millions d'euros en 2012 et portant un taux d'intérêt moyen effectif de 0,84% contre 0,82% en 2012.

La marge opérationnelle couvre 21 fois le coût net de la dette, ce qui répond largement aux critères définis par les termes du prêt syndiqué qui stipulent que la marge opérationnelle doit être quatre fois supérieure au coût net de la dette financière.

Autres produits et charges financiers

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	-9,3	-8,1
Gains/(pertes) liés à la réévaluation des contrats de change à leur valeur de marché	-0,1	1,9
Charges financières d'actualisation	-0,6	-0,3
Autres produits/(charges) financiers	-21,8	-11,1
Total autres produits/(charges) financiers	-31,8	-17,6
Dont :		
- autres charges financières	-68,3	-54,7
- autres produits financiers	36,5	37,1

Les coûts financiers non opérationnels se sont élevés à 31,8 millions d'euros en 2013, contre 17,6 millions d'euros en 2012 et étaient principalement composés des coûts financiers des pensions (15,7 millions d'euros en 2013 contre 6,6 millions d'euros de charges en 2012) et le total net des effets de change (9,4 millions d'euros en 2013 comparé à un coût net de 6,2 millions d'euros en 2012).

Les coûts financiers des pensions représentent la différence entre les coûts d'intérêts et le rendement attendu des actifs de pension. Voir la Note 20 des états financiers consolidés relative aux retraites pour des informations supplémentaires.

Note 7 Charge d'impôt

Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Impôts courants	-90,6	-75,3
Impôts différés	-5,3	-27,6
Total	-95,9	-102,9

Le taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net avant impôt	354,0	329,6
Taux courant d'imposition français	38,0%	36,1%
Impôt théorique au taux courant français	-134,5	-119,0
Effet des différences permanentes	-7,9	-21,2
Ecart de taux sur sociétés étrangères	36,8	27,9
Effet des actifs d'impôt non reconnus	23,1	33,8
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-9,0	-6,1
Retenues à la source	-5,3	-6,9
CVAE nette d'impôt	-12,9	-13,2
Crédits d'impôt français	6,6	4,2
Autres	7,2	-2,4
Charge d'impôt du Groupe	-95,9	-102,9
Taux effectif d'impôt	27,1%	31,2%
<i>Taux effectif d'impôt hors CVAE</i>	<i>22,8%</i>	<i>26,9%</i>

Le taux effectif d'impôt du Groupe 2013 a été de 27,1% incluant la CVAE pour un montant brut de 19,7 millions d'euros ou 12,9 millions d'euros nets d'impôt.

Taux effectif d'impôt retraité

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net avant impôt	354,0	329,6
Autres produits et charges opérationnels	-228,5	-198,6
Résultat avant impôt hors éléments inhabituels	582,5	528,2
Impôts sur autres produits et charges opérationnels	65,6	59,8
Autres impôts inhabituels	9,2	7,4
Charge d'impôt du Groupe	-95,9	-102,9
Charge totale d'impôt hors éléments inhabituels	-170,7	-170,1
Taux effectif d'impôt retraité	29,3%	32,2%

Après retraitement des éléments inhabituels, le résultat net avant impôt s'est élevé à 582,5 millions d'euros, la charge d'impôt hors éléments inhabituels à 170,7 millions d'euros et le taux effectif d'impôt retraité à 29,3%.

Note 8 Impôts différés

(In EUR million)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Impôts différés actifs	336,5	362,5
Impôts différés passifs	147,5	192,4
Total impôts différés	189,0	170,1

Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Relations contractuelles	Immobilisations	Retraites	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2012	153,7	-93,1	59,8	25,8	-9,4	136,7
Impact du regroupement d'entreprises SIS	-0,1	-	-5,3	-33,2	16,9	-21,7
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	153,6	-93,1	54,5	-7,4	7,5	115,0
Résultat de l'exercice	11,1	12,1	10,9	3,3	-64,8 *	-27,4
Goodwill	5,9	-4,9	0,3	2,2	0,3	3,8
Capitaux propres	-	-	-	83,2	-1,0	82,2
Reclassements	-7,1	-	2,8	2,7	-4,6	-6,2
Différences de change	-	0,7	1,5	2,3	-1,8	2,7
Au 31 décembre 2012	163,5	-85,2	70,0	86,3	-64,4	170,1
Résultat de l'exercice	-10,1	14,0	3,0	-3,7	-8,4	-5,2
Variation du périmètre	-	-	0,1	-0,1	-	-
Capitaux propres	-	-	-	18,7	15,2	33,9
Reclassements	-3,3	-	0,8	-3,7	5,7	-0,5
Différences de change	-1,9	0,5	-2,3	-1,3	-4,3	-9,3
Au 31 décembre 2013	148,2	-70,7	71,6	96,2	-56,2	189,0

(*) Dont 27,9 millions d'euros de différences temporaires liées aux provisions.

Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(En millions d'euros)	Exercice 2013			Exercice 2012		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
2013	-	-	-	9,9	1,4	11,3
2014	2,7	-	2,7	39,6	13,0	52,6
2015	1,5	1,0	2,5	1,2	2,2	3,4
2016	1,5	1,0	2,5	6,1	2,0	8,1
2017	2,9	1,7	4,6	-	-	-
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	150,2	84,8	235,0	190,3	83,8	274,1
Déficits fiscaux reportables ayant une échéance	158,8	87,5	247,3	247,1	102,4	349,5
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	338,8	407,7	746,5	319,6	497,6	817,2
Total des déficits fiscaux reportables	497,6	495,2	992,8	566,7	600,0	1 166,7

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants sont la France (282,3 millions d'euros), le Royaume Uni (160,7 millions d'euros), l'Allemagne (92,6 millions d'euros), l'Espagne (98,8 millions d'euros), les Pays-Bas (63,2 millions d'euros), l'Italie (59,7 millions d'euros), le Brésil (58,9 millions d'euros), les Etats-Unis (55,2 millions d'euros), l'Autriche (53,4 millions d'euros) et Hong-Kong (13,9 millions d'euros).

Actifs d'impôts différés non reconnus par le Groupe

(En millions d'euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
Déficits fiscaux reportables	143,2	179,3
Différences temporaires	32,8	42,7
Total	176,0	222,0

Note 9 Participations ne donnant pas le contrôle

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Résultat 2013	Augmentation de capital	Dividendes	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2013
Canopy The Open Cloud Company Limited	9,3	-2,2	12,5	-	-5,0	-	14,6
Arbeitsmarktservice BetriebsgmbH & Co KG	7,2	0,5	-	-5,7	-	-	2,0
MSL Technology S.L.	10,0	0,0	-	-	-	-	10,0
Diamis	1,6	0,2	-	-0,1	-	-	1,7
Yunano	0,9	-1,0	-	-	-	-	-0,1
Atos Pty Ltd	0,3	0,3	-	-	-	-0,1	0,5
Autres	1,5	0,2	0,5	-0,2	-0,7	-	1,3
Total	30,8	-2,0	13,0	-6,0	-5,7	-0,1	30,0

(En millions d'euros)	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 publié	Résultat 2012	Dividendes	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2012
Canopy The Open Cloud Company Limited	-	-	-0,7	-	10,0	-	9,3
Arbeitsmarktservice BetriebsgmbH & Co KG	2,2	2,2	6,3	-1,3	-	-	7,2
MSL Technology S.L.	-	-	-1,0	-	11,0	-	10,0
Diamis	1,5	1,5	0,1	-	-	-	1,6
Yunano	-	-	-0,4	-	1,3	-	0,9
Atos Pty Ltd	1,1	1,1	-0,8	-	-	-	0,3
Autres	1,2	1,2	0,7	-0,1	-	-0,3	1,5
Total	6,0	6,0	4,2	-1,4	22,3	-0,3	30,8

Note 10 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les instruments dilutifs comprennent les options de souscription d'actions (soit 2 085 949 options) et des obligations convertibles (d'un nombre équivalent à 9 444 569 actions, calculées au prorata temporis dont 5 414 771 émis en 2009 et une partie de la conversion anticipée le 15 Octobre 2013 et 5 382 131 émis en 2011 et une partie de la conversion anticipée le 19 Décembre 2013). Parmi les instruments financiers, seules les obligations convertibles engendrent un retraitement du résultat net utilisé pour le calcul de résultat net par action dilué. Ce retraitement de 13,8 millions d'euros représente la charge d'intérêt de la composante dette de cet instrument nette d'impôts différés (7,6 millions d'euros pour l'émission 2009 et 6,2 millions d'euros pour l'émission 2011).

Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 31 décembre 2013 s'élève à 6 970 532 options.

(En millions d'euros et en unités)	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]	261,6	223,8
Impact des instruments dilutifs	13,8	15,7
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]	275,4	239,5
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	87 805 661	84 066 299
Impact des instruments dilutifs [d]	11 530 518	12 629 750
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	99 336 179	96 696 049
Résultat net par action en euros [a]/[c]	2,98	2,66
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	2,77	2,48

Aucune transaction significative n'est intervenue après la clôture et n'a modifié le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action et dilué par action.

Note 11 Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2013
Valeur brute	2 521,4	-	-	-34,7	2 486,7
Perte de valeur	-579,2	-	-	8,2	-571,0
Valeur nette	1 942,2	-	-	-26,5	1 915,7

(En millions d'euros)	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 publié	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2012
Valeur brute	2 564,4	2 499,8	-15,9	33,1	4,4	2 521,4
Perte de valeur	-582,2	-582,2	5,4	-	-2,4	-579,2
Valeur nette	1 982,2	1 917,6	-10,5	33,1	2,0	1 942,2

Le Goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la Note 2 Information sectorielle, comme le recommande la norme IFRS 8. Le changement d'organisation managériale est appliqué rétroactivement et les chiffres comparables sont retraités.

La répartition de la valeur nette comptable des goodwill par UGT ou groupement d'UGT est présentée dans le tableau ci-dessous. La valeur du goodwill a baissé de 1 942,2 millions d'euros en 2012 à 1 915,7 millions d'euros en 2013, principalement en raison de la dévaluation de la livre sterling.

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Allemagne	215,1	215,1
Royaume-Uni et Irlande	443,6	454,2
Benelux & Pays Nordiques	316,6	316,6
France	184,3	184,3
Atos Worldline	356,6	365,4
Europe de l'Est et Europe Centrale	112,1	112,4
Amérique du Nord	32,5	32,5
Zone Ibérique	95,4	95,4
Autres pays	159,5	166,3
Total	1 915,7	1 942,2

Le montant recouvrable d'une UGT est calculé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections de flux de trésorerie établies à partir de budgets triennaux approuvés par la direction. Ils prennent également en compte les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée de trois ans sont déterminés avec une hypothèse de taux de croissance perpétuelle de 2% (en ligne avec 2012). Bien que supérieur aux taux de croissance long terme moyens des pays dans lequel le Groupe opère, ce taux reflète les perspectives propres au secteur IT.
- Les taux d'actualisation à appliquer à chaque UGT sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe puis ajustés afin de prendre en compte les taux d'impôts et les conditions spécifiques à chaque zone géographique. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait déterminé avec une prime de risque de marché fixée à 6% (en ligne avec 2012), afin de refléter les hypothèses long terme retenues pour le test de dépréciation du goodwill.

Par conséquent, les taux d'actualisation appliqués par UGT sont présentés ci-après :

	2013 Taux d'actualisation	2012 Taux d'actualisation
Allemagne	9,8%	9,9%
Royaume-Uni et Irlande	9,8%	9,9%
Benelux & Pays Nordiques	9,8%	9,9%
France	9,8%	9,8%
Atos Worldline	9,8%	9,9%
Europe de l'Est et Europe Centrale	9,8%	9,9%
Amérique du Nord	9,8%	9,8%
Zone Ibérique	9,8%	9,9%
Autres pays	between 9.8% to 11.8%	between 9.9% to 10.7%

Sur la base des tests de dépréciation réalisés en fin d'année, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2013.

Une analyse a été menée pour mesurer la sensibilité du calcul aux changements des paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle). La méthode utilisée consiste à faire varier de plus ou moins 50 points de base chacun des paramètres. L'analyse n'a mis en évidence aucun scénario probable où le montant recouvrable d'une UGT passerait en-deçà de sa valeur nette comptable.

Note 12 Immobilisations incorporelles:

(En millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Au 1^{er} janvier 2012	816,8	-344,7	472,1
Impact regroupement d'entreprises SIS	-5,4	-	-5,4
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	811,4	-344,7	466,7
Acquisitions/dotations	69,2	-51,6	17,6
Cessions/reprises	-21,7	21,1	-0,6
Impact regroupement d'entreprises	6,5	-	6,5
Relation Clients	17,2	-43,2	-26,0
Cessions de filiales	-8,7	4,7	-4,0
Différences de change	0,1	0,2	0,3
Autres	18,1	-14,6	3,5
Au 31 décembre 2012	892,1	-428,1	464,0
Acquisitions/dotations	81,7	-50,8	30,9
Cessions/reprises	-10,6	9,5	-1,1
Impact regroupement d'entreprises	17,4	-	17,4
Relation Clients	-	-44,3	-44,3
Différences de change	-17,7	8,0	-9,7
Autres	-9,4	-2,4	-11,8
Au 31 décembre 2013	953,5	-508,1	445,4

Dans le cadre de l'acquisition de SIS, une partie du prix payé a été allouée aux immobilisations incorporelles pour 333,3 millions d'euros, dont 324,1 millions d'euros comptabilisés en 2011 et 9,2 millions d'euros en 2012. Cette immobilisation est représentative de la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par SIS. La relation client a été valorisée selon la méthode dite des « excess earnings », appliquée à une base de contrats représentant 80% du chiffre d'affaires annuel de SIS, et selon des hypothèses moyennes de renouvellement en adéquation avec les résultats moyens obtenus historiquement par Atos sur chaque type de contrat. Ce montant est amorti linéairement sur une période de 8,75 ans. La charge annuelle 2013 s'élève à 40,6 millions d'euros, dont 2,6 millions d'impacts de change.

Note 13 Immobilisations corporelles:

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2013	396,0	1 046,7	199,0	1 641,7
Acquisitions	17,8	160,0	65,9	243,7
Cessions	-11,0	-156,0	-31,0	-198,0
Différences de change	-4,8	-28,9	-7,9	-41,6
Autres	-	20,1	-33,5	-13,4
Au 31 décembre 2013	398,0	1 041,9	192,5	1 632,4
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2013	-233,0	-646,1	-94,8	-973,9
Amortissements de l'exercice	-34,7	-198,8	-39,9	-273,4
Sorties de périmètre	8,1	142,4	26,6	177,1
Différences de change	2,9	23,0	4,6	30,5
Autres	7,6	9,3	9,4	26,3
Au 31 décembre 2013	-249,1	-670,2	-94,1	-1 013,4
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2013	163,0	400,6	104,2	667,8
Au 31 décembre 2013	148,9	371,7	98,4	619,0

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2012	365,6	1 064,6	105,9	1 536,1
Impact du regroupement d'entreprises SIS	16,7	-	-	16,7
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	382,3	1 064,6	105,9	1 552,8
Acquisitions	26,3	181,6	71,0	278,9
Impact regroupement d'entreprises	0,4	19,9	0,4	20,7
Cessions	-59,6	-101,9	-26,3	-187,8
Différences de change	1,5	-3,2	-1,7	-3,4
Autres	45,1	-114,3	49,7	-19,5
Au 31 décembre 2012	396,0	1 046,7	199,0	1 641,7
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2012	-191,0	-619,4	-45,5	-855,9
Amortissements de l'exercice	-39,3	-214,0	-32,1	-285,4
Sorties de périmètre	35,1	85,3	27,8	148,2
Différences de change	-0,7	3,1	1,3	3,7
Pertes de valeur	-	-2,1	-0,3	-2,4
Autres	-37,1	101,0	-46,0	17,9
Au 31 décembre 2012	-233,0	-646,1	-94,8	-973,9
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2012	174,6	445,2	60,4	680,2
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	191,3	445,2	60,4	696,9
Au 31 décembre 2012	163,0	400,6	104,2	667,8

Les immobilisations corporelles du Groupe incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitement de données et des centres de développement de logiciel. D'autre part, la politique d'Atos est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste « Terrains et constructions » est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

Contrats de location financement

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement s'est élevée à 8,2 millions d'euros. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement irrévocables ont atteint 11,5 millions d'euros à la clôture.

(En millions d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
A moins d'un an	6,6	-0,5	6,1	6,9	-0,7	6,2
Entre un et cinq ans	4,9	-0,3	4,6	9,3	-0,9	8,4
A plus de cinq ans	-	-	-	-	-	-
Total	11,5	-0,8	10,7	16,2	-1,6	14,6

Note 14 Actifs financiers non courants

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actifs de régime de retraite	Note 20	325,0	340,8
Autres (*)		51,5	54,4
Total		376,5	395,2

(*) Le poste Autres inclut les prêts, les dépôts, les garanties, les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence et les participations non consolidées.

Note 15 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Valeur brute	1 820,2	2 051,7
Coûts de transition	8,4	12,6
Provisions pour créances douteuses	-106,1	-104,3
Valeur nette de l'actif	1 722,5	1 960,0
Avances et acomptes reçus	-67,3	-69,9
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	-368,3	-483,8
Créances clients nettes	1 286,9	1 406,3
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	40	44

Le délai de règlement clients moyen est entre 30 et 60 jours selon les pays.

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de comptabiliser une perte de valeur dans les comptes.

Le 18 juin 2013, Atos a reconduit pour cinq ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros, et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros.

Ce nouveau programme de titrisation est structuré en deux compartiments appelés « ON » et « OFF » :

- Le compartiment « ON » similaire au précédent programme (les créances sont inscrites au bilan du Groupe) est le compartiment par défaut dans lequel les créances sont cédées. L'utilisation de ce compartiment a été faite à son seuil minimal.

- Le Compartiment « OFF » est conçu de manière à ce que le risque crédit (insolvabilité et retard de paiement) associé aux créances cédées des débiteurs éligibles au programme est entièrement transféré au cessionnaire.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a vendu :

- Dans le compartiment « ON » 334,2 millions d'euros de créances dont 10 millions d'euros ont été reçus en cash. Cette vente est avec recours et par conséquent reconsolidante au bilan
- Dans le compartiment « OFF » 41,8 millions d'euros de créances qualifiés pour la déconsolidation car tous les risques associés sont substantiellement transférés.

Balance âgée des créances:

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours	89,4	117,2
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours	25,7	24,1
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours	41,7	39,6
Total	156,8	180,9

Variation des provisions pour créances douteuses

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Situation en début de période	-104,3	-106,3
Provisions sur créances douteuses	-17,0	-20,5
Pertes sur créances irrécouvrables	12,4	15,2
Reprises de provisions	14,4	10,9
Impact regroupement d'entreprises	-	-1,8
Autres (*)	-11,6	-1,8
Situation en fin de période	-106,1	-104,3

(*) Reclassements et écarts de change.

Note 16 Autres actifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Stocks	17,3	16,6
Etat - Créances de TVA	98,3	77,8
Charges constatées d'avance	154,8	145,7
Autres créances et actifs courants	155,6	175,4
Acomptes reçus	11,3	40,4
Total	437,3	455,9

Note 17 Ventilation des actifs et passifs par nature

La valeur comptable des actifs financiers est égale à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2013, la ventilation des actifs était la suivante:

(En millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Actifs financiers non courants (hors titres mis en équivalence)	-	372,5	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	0,3
Créances clients et comptes rattachés	1 722,5	-	-	-
Autres actifs courants	437,3	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	4,1	15,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,0	-	753,2	-
Total	2 712,8	372,5	757,3	15,3

Au 31 décembre 2012, la ventilation des actifs était la suivante:

(En millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Actifs financiers non courants (hors titres mis en équivalence)	-	391,9	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	0,6
Créances clients et comptes rattachés	1 960,0	-	-	-
Autres actifs courants	455,9	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	-	3,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	493,8	-	665,9	-
Total	2 909,7	391,9	665,9	3,7

Au 31 décembre 2013, la ventilation des dettes était la suivante:

(En millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	307,3	-
Instruments financiers non courants	-	-	6,8
Fournisseurs et comptes rattachés	1 055,6	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	93,5	-
Instruments financiers courants	6,7	-	19,2
Total	1 062,3	400,8	26,0

Au 31 décembre 2012, la ventilation des dettes était la suivante:

(En millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	758,2	-
Instruments financiers non courants	-	-	12,6
Fournisseurs et comptes rattachés	1 026,8	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	169,5	-
Instruments financiers courants	0,9	-	1,7
Total	1 027,7	927,7	14,3

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	553,0	493,8
SICAV monétaires	753,2	665,9
Total	1 306,2	1 159,7

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

Note 19 Capitaux propres

Augmentation de capital

En 2013, Atos SE a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions et incorporation de primes d'émission pour un montant de 555,1 millions d'euros, ce qui a donné lieu à la création de 12 462 016 nouvelles actions relatives aux évènements suivants :

- Distribution de dividendes payés en actions pour 702 606 nouvelles actions ;
- L'exercice anticipé de 1000 nouvelles actions gratuites ;
- La conversion anticipée des obligations convertibles de 2009 pour 5 571 852 nouvelles actions ;
- La conversion anticipée des obligations convertibles de 2011 pour 3 676 658 nouvelles actions et,
- L'exercice durant 2013 de 2 509 900 stock-options.

Au 31 décembre 2013, le capital social d'Atos SE de 98 165 446 actions dont la valeur nominale s'élève à un euro par action.

Note 20 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et assimilés ont donné lieu, au 31 décembre 2013, à une provision nette de 398,1 millions d'euros dans les comptes du Groupe. La provision s'élevait à 407,3 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Ces engagements se situent principalement au Royaume-Uni (43% des engagements du Groupe), aux Pays-Bas (33%), en Allemagne (14%), en Suisse (3%) et en France (3%).

Caractéristiques des principaux plans et des risques associés

Au **Royaume-Uni**, ces engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, qui ont été pour la plupart fermés à l'acquisition de nouveaux droits ou aux nouveaux entrants. Certains plans à prestations définies restent ouverts pour respecter les obligations des cahiers des charges des contrats d'externalisation du secteur public, pour lesquels une compensation financière adaptée est demandée aux clients. L'ensemble des engagements provient de régimes basés sur le salaire de fin de carrière et soumis aux exigences de solvabilité prévalant au Royaume-Uni, c'est à dire déterminées par un actuaire indépendant sur la base d'un taux d'actualisation reflétant le rendement attendu sur les actifs des régimes. Les périodes de comblement de déficit sont décidées entre les administrateurs indépendants des fonds de pension et les sociétés contributrices et peuvent aller jusqu'à 20 ans lorsque des sûretés adéquates sont mises en place par les sociétés contributrices. La plupart des plans sont gouvernés par des conseils d'administration indépendants qui comprennent des administrateurs désignés par l'employeur.

L'allocation d'actifs consolidée des différents plans au Royaume-Uni est composée à 75% d'obligations et à 25% d'actions et autres actifs et peut varier d'un plan à l'autre selon son profil particulier. L'exposition au risque de taux et d'inflation est gérée prudemment au travers des investissements en obligations d'Etat britanniques, ainsi que de swaps de taux et d'inflation entièrement collatéralisés. Les obligations privées constituent une part significative du portefeuille obligataire et les investissements en actions présentent une bonne diversification géographique.

Ces régimes n'exposent pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

Aux **Pays-Bas**, l'acquisition de droits dans le régime hybride à prestations et cotisations définies a été fermée fin 2013. A partir de 2014, les droits seront acquis dans un régime à cotisations définies. Le régime fermé est soumis aux obligations de solvabilité prévalant aux Pays-Bas qui reposent notamment sur une courbe de taux d'actualisation publiée par la Banque Centrale néerlandaise. Cette courbe est basée, jusqu'à l'échéance 20 ans, sur la courbe des taux swaps, et ensuite sur une convergence vers un taux futur ultime de 4,2% à l'échéance 60 ans. Le taux de couverture exigé à court terme est compris entre 104 et 105% avec une période de reconstitution de 3 ans au maximum. A long terme, le taux de couverture exigé dépend du profil de risque du fonds et s'établit autour de 110% pour le moment, avec une période de reconstitution maximale de 15 ans.

Le régime est gouverné par un conseil d'administration indépendant, qui est composé pour 50% de représentants de l'employeur et pour 50% de représentants des salariés. Les investissements se ventilent entre un portefeuille de couverture, comprenant des obligations d'Etat ainsi que des swaps de taux (collatéralisés), dont l'objectif est de répliquer l'évolution des passifs mesurés sur la base des exigences de solvabilité locales, et un portefeuille de rendement, composé d'actions, d'obligations privées et d'autres classes d'actifs de rendement. L'allocation stratégique actuelle est de 65% pour le portefeuille de couverture et 35% pour le portefeuille de rendement.

Ce régime n'expose pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

En **Allemagne**, la majorité des engagements provient de droits transférés au Groupe dans le cadre de l'acquisition de SIS en 2011. Ces droits sont pour l'essentiel issus d'une harmonisation de régimes antérieurs réalisée en 2004 sur la base d'un régime principalement à cotisations définies comprenant des garanties à prestations définies. Ce régime est fermé aux nouveaux entrants mais l'accumulation de droits se poursuit au titre des services rendus jusqu'en 2004. Il couvre plusieurs entités allemandes et est soumis aux obligations locales, qui n'imposent pas de niveau de financement et exigent la souscription d'une assurance mutualisée en cas de faillite (PSV). Ces plans font cependant l'objet d'un préfinancement sous la forme d'un accord de fiducie (CTA) gouverné par un prestataire professionnel externe. La stratégie d'investissement est déterminée par un comité d'investissement désigné par l'employeur. L'allocation d'actifs est principalement composée d'obligations 70%, d'actions 20% et pour 10% d'immobilier. Au sein du portefeuille obligataire, les obligations privées représentent 70% des investissements, les obligations d'Etat cœur de la zone euro composant le reste. Le portefeuille de rendement comprend des actions diversifiées ainsi que des obligations à haut rendement. L'allocation d'actifs relative à l'autre régime est plus en ligne avec sa faible sensibilité aux risques de taux et repose principalement sur des obligations privées de haute qualité, et dans une moindre mesure des fonds diversifiés et des obligations européennes à haut rendement.

Les engagements du Groupe proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de carrière. Les engagements du Groupe en matière de couverture santé des retraités ne sont pas significatifs.

Adoption de la norme IAS 19 révisée (IAS19R).

Au 1^{er} janvier 2013, le Groupe a adopté la norme IAS 19 révisée (IAS 19R). Les principales conséquences de la révision sont la reconnaissance immédiate du coût des services passés, la substitution du rendement attendu sur les actifs par un produit d'intérêt calculé sur la base d'un taux égal au taux d'actualisation, la prise en compte systématique dans les hypothèses de mortalité des gains futurs attendus dans l'espérance de vie, et l'inclusion des taxes dans les engagements.

En conséquence de l'adoption d'IAS 19 R, les engagements de retraite ont été augmentés de 11,8 millions d'euros dont 8,9 millions sont liés au coût des services passés non reconnus.

Evénements 2013

En 2013, le Groupe a mis en place un certain nombre de mesures destinées à limiter l'impact de l'augmentation de 13 millions d'euros du coût des services passés due aux taux d'actualisation plus bas adoptés fin 2012.

Au cours du premier semestre, le niveau d'accumulation des droits aux Pays-Bas a été réduit pour stabiliser les niveaux de cotisations. Cela a conduit à une réduction du coût des services passés de 12,9 millions d'euros. Au cours du second semestre, un accord a été conclu avec les partenaires sociaux pour fermer le régime à prestations définies à partir du 1^{er} janvier 2014, ce qui a conduit à une réduction des droits de 16,8 millions d'euros. En conséquence, la société ne devra plus comptabiliser de coût des services rendus au titre de ce régime à partir de 2014.

Au Royaume-Uni, les employés bénéficiaires des régimes BBC se sont vus offrir trois options pour faire évoluer leurs droits, en suivant les évolutions intervenues dans les plans gérés par la BBC. Cela a entraîné une réduction du coût des services passés de 9,7 millions d'euros.

Au cours du second semestre, Atos au Royaume-Uni a par ailleurs proposé plusieurs options de transfert ou de conversion des droits à ses anciens salariés. S'en est suivi une réduction des droits de 7,2 millions d'euros.

Montants reconnus dans les états financiers

Les montants reconnus au bilan du Groupe au 31 décembre 2013 se présentent comme suit et ont été déterminés régime par régime:

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 Retraité *
Montant reconnu dans les états financiers		
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	325,0	340,8
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	-684,7	-693,9
Charges à payer - autres régimes à long terme	-38,4	-54,2
Montant total reconnu au bilan	-398,1	-407,3
Décomposition de la charge périodique		
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	81,5	69,0
Amortissement du coût des services passés	-32,0	0,2
(Gains) / pertes actuarielles sur autres régimes à long terme	-1,6	6,5
(Gains) / pertes liés à des réductions de régimes	-16,4	-3,2
(Gains) / pertes liés à l'extinction des engagements	-3,2	-
Coûts administratifs	3,5	5,5
Charge opérationnelle	31,8	78,0
Coût de l'actualisation	166,7	167,6
Revenus d'intérêt	-151,0	-165,6
Charge financière nette	15,7	2,0
Charge nette périodique totale	47,5	80,0
<i>Dont charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi</i>	<i>40,6</i>	<i>66,4</i>
<i>Dont charge nette périodique liée aux autres régimes à long terme</i>	<i>6,9</i>	<i>13,6</i>
Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies		
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	4 250,6	3 503,2
Engagements au titre des autres régimes à long terme au 1er janvier	61,2	54,1
Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	4 311,8	3 557,3
Autres dettes financières courantes - reclassement	-	8,7
Effets de change	-46,8	30,1
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	81,5	69,0
Coût de l'actualisation	166,4	167,6
Cotisations des salariés	24,4	27,9
Effet des modifications de régimes	-32,0	0,2
Réductions des engagements	-16,4	-3,2
Extinction des engagements	-10,5	-
Regroupement d'entreprises / (cessions)	11,0	11,8
Prestations payées	-114,8	-114,0
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses financières	-39,2	572,5
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses démographiques	9,0	-
(Gains) / pertes actuariels - effets d'expérience	-7,1	-16,1
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	4 337,3	4 311,8

* Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences non matérielles sur ses comptes de l'application de la nouvelle norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

La durée moyenne pondérée de l'obligation est de 18,4 ans.

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 Retraité *
Variation de la juste valeur des actifs de régime		
Juste valeur des actifs de régime au 1er janvier	3 908,3	3 451,9
Effets de change	-43,0	25,6
Rendement financier réel des actifs de régime	5,7	384,7
Cotisations employeur	127,5	101,6
Cotisations des salariés	24,4	27,9
Prestations payées par les fonds externes	-86,6	-83,4
Extinction des engagements	-3,8	-
Regroupement d'entreprises / (cessions)	13,1	-
Coûts administratifs	-3,5	-
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	3 942,1	3 908,3
Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)		
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-356,8	-349,3
Situation financière nette - autres régimes à long terme	-38,4	-54,2
Autres éléments non reconnus (plafonnement des actifs)	-2,9	-3,8
Charges à payer / payées d'avance	-398,1	-407,3
<i>Dont provision pour avantages de retraite et assimilés</i>	<i>-723,1</i>	<i>-748,1</i>
<i>Dont immobilisations financières non courantes</i>	<i>325,0</i>	<i>340,8</i>
Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)		
Montant reconnu à l'ouverture	-407,3	-110,7
Autres dettes financières courantes - reclassement	-	-9,0
Charge nette périodique	-47,5	-80,0
Prestations payées par l'employeur	28,2	30,6
Cotisations versées par l'employeur	127,5	101,9
Regroupement d'entreprises / (cessions)	2,1	-11,8
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	-108,8	-323,8
Autres (autres régimes à long terme, effets de change)	7,7	-4,5
Montant reconnu à la clôture	-398,1	-407,3

* Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les états financiers publiés en 2012 des incidences non matérielles sur ses comptes de l'application de la nouvelle norme IAS19 révisée (IAS19R) qui sont détaillées en note 20.

Le développement des principaux plans au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne a été les suivants :

(In EUR million)	Plans de retraite au Pays-Bas	Plans de retraite au Royaume-Unis	Principaux plans de retraite en Allemagne
Rapprochement avec les montants reconnus dans les principaux plans:			
Montant reconnu à l'ouverture	223,2	-150,6	-135,1
Charge nette périodique	28,9	-11,1	-15,7
Prestations et cotisations payées par l'employeur	62,7	55,6	2,0
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	-104,9	-32,7	4,1
Autres (effets de change)	-	3,6	2,6
Montant reconnu à la clôture	209,9	-135,2	-142,1
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	-1 413,2	-1 846,1	-480,0
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	1 623,1	1 710,9	337,9
Montant reconnu à la clôture	209,9	-135,2	-142,1

Les engagements partiellement ou totalement préfinancés à travers des fonds externes (fonds de pension, etc...) s'élevaient, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, à respectivement 4 098,8 millions d'euros et 4 039,9 millions d'euros, soit plus de 94% des engagements du Groupe au 31 décembre 2013.

Hypothèses actuarielles:

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	Royaume-Uni		Zone euro	
	2013	2012	2013	2012
Taux d'actualisation au 31 décembre	4,60%	4,50%	3.30% ~ 3.70%	3.00% ~ 3.65%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	3,20%	2,90%	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation les plus élevés pour la zone euro sont utilisés pour les régimes dont la maturité moyenne est supérieure à 15 ans.

L'hypothèse d'inflation est utilisée pour déterminer l'impact de l'indexation des retraites en cours de paiement ou des augmentations de salaires selon les règles propres à chaque plan.

La sensibilité des engagements de retraites des principaux régimes aux hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation est la suivante :

	Taux d'actualisation +25pts	Taux d'inflation +25pts
Plans de retraite au Pays-Bas	-4,7%	1,0%
Pans de retraite au Royaume-Unis	-4,4%	4,1%
Principaux plans de retraite en Allemagne	-4,0%	2,2%

Ces analyses de sensibilité sont basées sur des calculs effectués par des actuaires indépendants et n'incluent pas les effets croisés de chacune des hypothèses, mais incluent les effets que les hypothèses d'inflation ont sur les hypothèses d'augmentation des salaires au Royaume-Uni.

Actifs de régime:

Ces actifs se décomposent comme suit:

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actions	19%	18%
Obligations	70%	73%
Immobilier	3%	2%
Liquidités et assimilés	4%	4%
Autres	4%	3%

Parmi ces actifs, 94% ont fait l'objet d'une valorisation sur la base de valeurs de marché, 2% d'actifs essentiellement composés d'immobilier, d'actions non cotées ou de participations dans des projets d'infrastructure sont valorisés par les gestionnaires externes, certains swaps de taux et de devises représentant 2% du total des actifs ont été valorisés par les dépositaires par référence à des valeurs de marché théoriques, enfin 2% des actifs correspondent à la valeur de polices d'assurance.

Une part significative du portefeuille obligataire et des swaps de taux concourent au programme de couverture mis en œuvre par le fonds de pension néerlandais ou les fonds de pension britanniques d'Atos, qui vise à couvrir une part importante des obligations de financement. Aucun régime n'est couvert contre le risque de longévité.

Au sein du total des actifs, les titres Atos ou actifs utilisés par Atos ne sont pas significatifs.

Charges constatées d'avance au bilan:

L'actif net de 209,8 millions d'euros reconnu au titre du fonds de pension néerlandais et l'actif net de 110,0 millions relatif à l'un des plans au Royaume-Uni, sont justifiés par la capacité du Groupe à en obtenir le remboursement, conformément à l'interprétation IFRIC 14.

Impacts nets sur les états financiers 2013:

L'impact net des régimes à prestations définies sur les états financiers du Groupe est le suivant:

Compte de résultat

(En millions d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total
Marge opérationnelle	-26,6	-2,9	-29,5	-67,2	-10,8	-78,0
Autres produits et charges opérationnels	-	-2,3	-2,3	0,8	-0,8	-
Résultat financier	-14,3	-1,4	-15,7	-	-2,0	-2,0
Impact total sur le compte de résultat	-40,9	-6,6	-47,5	-66,4	-13,6	-80,0

Impacts sur les flux de trésorerie en 2013

Les flux de trésorerie relatifs aux engagements de retraite proviennent principalement des cotisations aux fonds de pensions pour 127,5 millions d'euros, le reliquat correspondant à des prestations versées directement par le Groupe aux bénéficiaires. Les 127,5 millions d'euros comprennent 43,1 millions d'euros affectés à l'accord 2014 de transformation du plan de pensions néerlandais décrit ci-après :

Les contributions aux fonds de pension correspondent aux cotisations normales versées au titre des services rendus dans l'exercice (généralement exprimées en pourcentage du salaire), ainsi qu'à des contributions destinées à couvrir les déficits passés, ces dernières étant étalées sur 10 à 15 ans conformément aux accords avec les administrateurs indépendants des régimes (montant fixes annuels).

Situation des régimes de retraite aux Pays-Bas et au Royaume-Uni et impact sur les cotisations 2014

Fonds de pension néerlandais

Fin 2013, un accord a été trouvé entre la société, les partenaires sociaux et le fonds de pension pour mettre en œuvre un nouveau régime de retraite aux Pays-Bas, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2014. Au titre de cet accord, la société a pris l'engagement de verser une contribution finale de 113,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2014. Cette contribution peut être versée en numéraire ou sous la forme d'actions Atos, sur la base du mécanisme approuvé par l'Assemblée Générale le 27 décembre 2013. Ce paiement permet également d'éteindre les litiges évoqués dans le document de référence 2012 et pour lesquels aucun arbitrage n'est finalement intervenu.

A partir de 2014, l'accumulation de nouveaux droits se fera au sein d'un régime à cotisations définies géré par un prestataire externe. A partir de cette date, le fonds de pension deviendra un fonds fermé. En conséquence, la société ne devra plus verser de cotisations périodiques au fonds de pension en 2014 et au-delà.

Fonds de pension au Royaume-Uni

Le Groupe s'attend à contribuer à hauteur de 56,3 millions d'euros à ses fonds de pensions britanniques au cours du prochain exercice contre 53,7 millions d'euros en 2013.

Note 21 Provisions

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupement d'entreprises	Autres (*)	31 décembre 2013	Courantes	Non courantes
Réorganisation	123,6	38,5	-89,0	-10,4	-	-4,7	58,0	53,7	4,3
Rationalisation	48,6	9,7	-20,2	-3,7	-	7,9	42,3	17,3	25,0
Engagements sur projets	130,1	68,4	-52,8	-22,9	-	-5,0	117,8	81,9	35,9
Risques et litiges	104,7	32,6	-19,4	-31,3	-	-2,3	84,3	40,6	43,7
Total provisions	407,0	149,2	-181,4	-68,3	-	-4,1	302,4	193,5	108,9

(*) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

(En millions d'euros)	31 décembre 2011 Publié	31 décembre 2011 Retraité	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupement d'entreprises	Autres (*)	31 décembre 2012	Courantes	Non courantes
Réorganisation	258,1	258,2	35,7	-124,3	-28,6	-	-17,4	123,6	123,6	-
Rationalisation	75,4	70,8	9,7	-28,2	-4,8	-	1,1	48,6	20,7	27,9
Engagements sur projets	232,4	230,1	36,2	-98,1	-35,7	0,9	-3,3	130,1	92,4	37,7
Risques et litiges	106,1	131,7	20,8	-23,0	-16,5	1,5	-9,8	104,7	-	104,7
Total provisions	672,0	690,8	102,4	-273,6	-85,6	2,4	-29,4	407,0	236,7	170,3

(*) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

Réorganisation

Suite à la mise en place de nouveaux plans de réorganisation menés en vue d'améliorer la productivité et l'efficacité du Groupe, de nouvelles provisions ont été comptabilisées pour un montant de 38,5 millions d'euros. Elles ont concerné principalement les Pays-Bas pour 12,4 millions d'euros et l'Allemagne pour 8,7 millions d'euros.

Les reprises de provisions de 89,0 millions d'euros ont principalement résultés de la finalisation des plans de réorganisation des entités anciennement SIS, qui étaient intégralement provisionnés au 30 juin 2011 en Allemagne (62,4 millions d'euros), conjugués avec l'optimisation des effectifs aux Pays-Bas (13,0 millions d'euros).

Rationalisation

Les nouvelles provisions se sont élevées à 9,7 millions d'euros provenant essentiellement de la relocalisation du centre de production au Brésil (4,7 millions d'euros).

Les reprises de provisions pour rationalisation d'un montant de 20,2 millions d'euros ont surtout concerné les loyers et les coûts de remises en état de bureaux fermés au Royaume-Uni (8,6 millions d'euros) et en Allemagne (5,9 millions d'euros).

Engagements sur projets

Les 68,4 millions d'euros de charges étaient pour partie liés à la perte sur DWP-MSA ainsi que les coûts associés à une éventuelle transaction sur ce contrat.

La consommation de 52,8 millions d'euros de provisions sur projets clients a été essentiellement utilisée sur les anciens contrats clients SIS, dont les engagements étaient comptabilisés à l'ouverture du bilan au 1^{er} juillet 2011.

Les reprises non utilisées de provisions sur projets pour 22,9 millions d'euros ont reflété une réduction des montants des pertes sur des contrats anciennement SIS, suite à une conduite proactive des projets ou à une clôture anticipée.

Risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges de 84,3 millions d'euros ont inclus plusieurs litiges à long terme tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions et autres conflits avec des clients et des fournisseurs. Le service juridique gère attentivement ces cas avec pour objectif de réduire au maximum le passif final.

Note 22 Passifs financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Contrats de location-financement	6,1	4,6	10,7	6,2	8,4	14,6
Prêts bancaires	0,3	283,7	284,0	1,0	291,0	292,0
Titrisation	10,0	-	10,0	70,0	-	70,0
Obligations convertibles	-	-	-	10,0	449,7	459,7
Autres passifs financiers	77,1	19,0	96,1	82,3	9,1	91,4
Total passifs financiers	93,5	307,3	400,8	169,5	758,2	927,7

Passifs financiers libellés en devises étrangères

La valeur comptable des passifs financiers du Groupe en monnaies étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	EUR	Autres devises	Total
31 décembre 2013	349,2	51,6	400,8
31 décembre 2012	884,9	42,8	927,7

Juste valeur et taux d'intérêt effectif des passifs financiers

La juste valeur des prêts bancaires est, du fait qu'ils soient pour l'essentiel composés de prêts à taux d'intérêt variables, considérée comme étant proche de la valeur comptable. La valeur comptable des autres éléments des passifs financiers est considérée comme la meilleure estimation de leur juste valeur, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable n'étant pas significative.

Le 29 octobre 2009, le Groupe a émis pour un montant de 250,0 millions d'euros des obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance du 1^{er} janvier 2016. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé. Au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier (net des frais d'émission de 3,8 millions d'euros) est divisé entre passif financier pour un montant de 198,4 millions d'euros et fonds propres pour 47,8 millions d'euros. En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (6,68%) diffère du coupon annuel payé aux obligataires (2,50%).

Le 16 septembre 2013, Atos a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCEANES émises en 2009 et à échéance au 1^{er} janvier 2016. Dans le même temps le Groupe a initié un programme de rachat d'actions Atos SE pour un montant de 115,8 millions d'euros qui s'est achevé en décembre 2013. Le 15 octobre 2013, le Groupe a annoncé le succès du remboursement anticipé des OCEANES 2009. Cette conversion anticipée a permis au Groupe de renforcer ses fonds propres et d'accroître sa trésorerie nette de 233,8 millions d'euros.

Au 1^{er} juillet 2011 à la date de finalisation de l'acquisition de SIS, le Groupe a émis des obligations convertibles (OCEANE) pour un montant de 250,0 millions d'euros réservées à Siemens à échéance du 1^{er} juillet 2016. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé. Au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier est divisé entre passif financier pour un montant de 218,5 millions d'euros et fonds propres pour 31,5 millions d'euros. En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (4,35%) diffère du coupon annuel payé à Siemens (1,50%).

Le 15 novembre 2013, Atos a annoncé sa décision de procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCEANES émises en 2011 et à échéance au 1^{er} juillet 2016. Dans le même temps, le Groupe a annoncé qu'il mettrait en œuvre au cours de l'année 2014 un programme de rachat d'actions complémentaire comprenant une tranche de 115,0 millions d'euros équivalente à près de la moitié de l'accroissement de la situation de trésorerie nette suite au remboursement anticipé des OCEANES 2011.

Le 19 décembre 2013, le Groupe a annoncé le succès du remboursement anticipé des OCEANES 2011. Cette conversion anticipée a permis au Groupe de renforcer ses fonds propres et d'accroître sa trésorerie nette de 234,9 millions d'euros.

Echéancier des passifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
Contrats de location-financement	2,9	0,3	0,2	0,1	1,1	4,6
Prêts bancaires	0,3	280,2	0,3	0,3	2,6	283,7
Autres passifs financiers	2,8	5,3	3,7	2,7	4,5	19,0
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2013	6,0	285,8	4,2	3,1	8,2	307,3

(En millions d'euros)	2014	2015	2016	2017	>2017	Total
Contrats de location-financement	6,0	2,4	-	-	-	8,4
Prêts bancaires	0,9	1,2	280,6	1,1	7,2	291,0
Obligations convertibles	-	-	449,7	-	-	449,7
Autres passifs financiers	0,5	1,5	4,8	2,3	-	9,1
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2012	7,4	5,1	735,1	3,4	7,2	758,2

Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2013, et
- des taux d'intérêts présentés ci-après.

Les taux d'intérêts effectifs au 31 décembre 2013 ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Contrats de location-financement	10,7	10,7	7,22%
Prêts bancaires	284,0	284,0	2,66%
Titrisation et autres passifs financiers	106,1	106,1	-
Total passifs financiers	400,8	400,8	

Variation de l'endettement net sur l'exercice

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Endettement net en début de période	232,1	-141,8
Souscription de nouveaux emprunts	-8,2	-8,9
Obligations convertibles	459,7	-15,8
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	37,8	43,1
Variation de trésorerie à court terme	154,3	392,5
Nouveaux contrats de location-financement cours de la période	-2,2	-0,1
	-	-0,8
Emprunts à long et moyen termes des sociétés acquises au cours de la période	2,5	-25,8
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	-22,6	-8,6
Participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt	-3,2	-3,3
Autres mouvements liés aux opérations de financement	55,2	1,6
Endettement net en fin de période	905,4	232,1

Note 23 Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	19,4	-26,0	3,7	-4,7
Taux d'intérêts à terme sur contrats	-	-6,7	-	-10,5
S'analysant comme :				
Non courants	0,3	-6,8	0,6	-12,6
Courants	19,1	-25,9	3,1	-2,6

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les contreparties bancaires.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe bénéficie de prêts bancaires à taux variable à hauteur de 284,0 millions d'euros (contre 292,0 millions d'euros au 31 décembre 2012), qui l'exposent au risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt. Pour diminuer son exposition à ce risque, le Groupe a recours, auprès d'établissements financiers, à des swaps de taux qui lui permettent d'échanger le taux variable d'une partie de son endettement financier en taux fixe. La juste valeur des instruments financiers permettant de couvrir l'endettement financier à taux variable est éligible à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2013, le Groupe détenait des contrats d'échange de taux pour la couverture de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Les contrats d'échange de taux ont été utilisés sur une partie de la facilité crédit pour un montant de 280,0 millions d'euros. Ces instruments arrivent à maturité en novembre 2015.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'exposition du Groupe au risque de taux sur la base des engagements d'endettement futurs. L'exposition aux taux variables après couverture est d'environ 1,185.4 millions d'euros au 31 décembre 2013. En supposant que la structure (trésorerie/endettement à taux variable/couvertures) reste stable sur toute la durée du prêt, une augmentation de 1% de l'Euribor 1 mois aurait un impact positif sur les frais financiers de 11.9 millions d'euros.

(En millions d'euros)	Notes	Exposition au risque		Total
		Inférieur à 1 an	Supérieur à 1 an	
Prêts bancaires	Note 22	-0,3	-283,7	-284,0
Titrisation	Note 22	-10,0	-	-10,0
Autres		-9,2	-19,0	-28,2
Total des passifs		-19,5	-302,7	-322,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	Note 18	1 306,2	-	1 306,2
Découverts		-67,9	-	-67,9
Total trésorerie et équivalents de trésorerie net (*)		1 238,3	-	1 238,3
Position nette avant gestion du risque		1 218,8	-302,7	916,1
Instruments de couverture		-	280,0	280,0
Position nette après gestion du risque		1 218,8	-22,7	1 196,1
Contrats de location-financement	Note 22	-6,1	-4,6	-10,7
Dettes totales nettes après gestion du risque				1 185,4

(*) Dépôts à vue (certificats de dépôts), SICAV monétaires et découverts.

Risque de liquidité

Le 11 avril 2011, Atos a signé avec un syndicat international d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable pour un montant de 1,2 milliard d'euros, à maturité avril 2016. La facilité de crédit renouvelable inclut deux ratios financiers qui sont le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant amortissement et dépréciation) qui ne peut être supérieur à 2,5 et le ratio de couverture d'intérêt consolidé (marge opérationnelle divisée par le coût net de la dette financière) qui ne peut être inférieur à 4.

Le 18 Juin 2013, Atos a reconduit pour une période de 5 ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Les ratios financiers du programme de titrisation Atos ont été alignés avec ceux de la facilité de crédit renouvelable multidevise de 1,2 milliard d'euros.

Le calcul au 31 décembre 2013 des ratios financiers cités ci-dessus est détaillé de la manière suivante :

Nature des ratios bancaires	Obligations bancaires	Ratios du Groupe 31 décembre 2013	Ratios du Groupe 31 décembre 2012
Effet de levier (endettement net/EBO (*))	<i>ne doit pas être supérieur à 2,5</i>	-1,05	-0,29
Ratio de couverture d'intérêts (Marge opérationnelle/Coût net de la dette financière)	<i>ne doit pas être inférieure à 4,0</i>	20,88	16,96

(*) EBO : Excédent Brut Opérationnel égal à la marge opérationnelle retraitée des éléments non cash (OMDA en anglais).

Risque de change

Atos opère dans 52 pays. Cependant, dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie du pays dans lequel il fournit les services, limitant ainsi son exposition au risque de change. Lorsque tel n'est pas le cas, le Groupe a recours à des instruments de couverture, tels que des contrats à terme ou les swaps de devises pour minimiser le risque.

La valeur nette comptable des actifs et des dettes monétaires libellés en devises étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	EUR		GBP		USD	
Actifs	83,6	34,9	17,3	3,2	49,3	51,9
Passifs	128,5	33,0	2,3	3,0	23,4	17,3
Impact des taux de change avant couverture	-44,9	1,9	15,0	0,2	25,9	34,6
Couverture	0,0	-1,4	0,0	0,0	-3,5	-4,6
Impact du taux de change après couverture	-44,9	0,5	15,0	0,2	22,4	30,0

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux fluctuations de la livre sterling et du dollar américain face à l'euro.

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution de 5% de la devise à laquelle le Groupe est exposé contre les autres devises étrangères. L'analyse de sensibilité a été menée sur les éléments monétaires libellés en devises étrangères comptabilisés au bilan en date de clôture. Leur conversion en euros à la date de clôture a été ajustée pour prendre en compte une augmentation de 5% du taux de conversion de la devise analysée.

(En millions d'euros)	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	EUR		GBP		USD	
Compte de résultat	-2,2	0,0	0,8	0,0	1,1	1,5

Comptabilité de couverture

Les écarts entre les échéances des instruments financiers et la période sur laquelle les flux de trésorerie sont attendus ne sont pas significatifs.

Au 31 décembre 2013, les instruments dérivés sont utilisés pour la couverture de risques transactionnels tels que les risques de change et le risque de taux d'intérêts. Toutefois, d'un point de vue comptable, la plupart de ces instruments dérivés sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie.

La désignation des instruments par monnaie étrangère se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Taux d'intérêt</i>				
SWAP	-6,7	280,0	-10,5	280,0
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	0,5	15,4	0,4	33,3
Contrats à terme en GBP	0,0	0,2	-0,1	2,3
Contrats à terme en INR	-4,5	33,8	-1,1	71,8
Contrats à terme en HKD	0,6	2,3	0,3	4,2
Contrats à terme en THB	0,0	0,0	0,0	0,2
Contrats à terme en MYR	-0,3	2,9	0,0	3,5
Contrats à terme en PLN	0,7	37,6	1,1	23,5
Contrats à terme en PHP	0,0	0,0	0,6	20,9
Contrats à terme en RUB	-0,3	5,7	0,2	15,5
Contrats à terme en MAD	0,0	6,1	-	-
Contrats à terme en CNY	0,0	0,9	-0,1	1,7
Contrats à terme en DKK	0,0	0,0	-1,6	98,6
Contrats à terme en RON	0,1	7,9	0,2	18,5
Contrats à terme en CHF	0,0	0,0	0,0	1,3
Contrats à terme en TRY	-0,7	2,8	-	-
Contrats à terme en SGD	0,0	0,2	-	-
Transactions				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	0,0	1,2	0,0	1,4
Contrats à terme en INR	-3,0	73,3	-0,9	13,6
Contrats à terme en THB	-	-	0,0	1,2
Contrats à terme en HKD	0,0	0,1	-	-
Contrats à terme en TRY	-0,1	0,2	-	-

Les justes valeurs (nettes d'impôts) des instruments de couverture de flux futurs constatées directement en capitaux propres au 31 décembre 2013 se sont élevées -8,6 millions d'euros, avec une variation de +1,5 millions d'euros (nette d'impôt) sur l'exercice.

Note 24 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes fournisseurs	1 054,8	1 021,3
Dettes fournisseurs d'immobilisations	0,8	5,5
Dettes fournisseurs	1 055,6	1 026,8
Paiements d'avance nets	-11,3	-40,4
Charges constatées d'avance	-154,8	-145,7
Total	889,5	840,7
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	82	71

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Note 25 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	67,2	69,9
Personnel et comptes rattachés	499,9	539,9
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	187,8	182,8
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	273,1	254,1
Produits constatés d'avance	332,4	413,3
Autres dettes d'exploitation	150,8	192,5
Total	1 511,2	1 652,5

L'échéance des "Autres passifs courants" est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.

Note 26 Engagements hors bilan

Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en passifs financiers et en contrats de location-financement sont présentés au bilan du Groupe.

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Échéances			31 décembre 2012
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Obligations convertibles	-	-	-	-	459,7
Prêts bancaires	284,0	0,3	0,3	283,4	292,0
Contrats de location-financement	10,7	6,1	2,9	1,7	14,6
Comptabilisés au bilan	294,7	6,4	3,2	285,1	766,3
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	796,5	165,3	419,4	211,9	879,7
Contrats de location simple matériel informatique	73,2	30,3	42,9	-	29,3
Contrats de location simple autres immobilisations	111,0	45,2	65,8	-	104,4
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	60,3	31,5	22,0	6,8	51,9
Engagements	1 041,0	272,3	550,1	218,6	1 065,3
Total	1 335,7	278,7	553,3	503,7	1 831,6
Engagements financiers reçus (crédit syndiqué)	920,0	-	920,0	-	920,0
Total reçus	920,0	-	920,0	-	920,0

Les engagements financiers reçus correspondent exclusivement à la ligne de crédit non utilisée du crédit syndiqué d'un montant global accordé de 1,2 milliard d'euros.

Garanties commerciales :

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Garanties bancaires	170,9	175,3
- Opérationnelles - Performance	121,3	135,9
- Opérationnelles - Appels d'offres	14,1	7,0
- Opérationnelles - Avances sur paiement	32,7	30,6
- Financières ou autres	2,8	1,8
Garanties parentales	3 536,8	3 764,7
- Opérationnelles - Performance	3 485,5	3 712,8
- Opérationnelles - Orientées autres business	51,3	51,9
- Financières ou autres	-	-
Nantissements	0,2	0,4
Total	3 707,9	3 940,4

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées se sont élevées à 3 536,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 3 764,7 millions d'euros à fin décembre 2012.

Dans le cadre du contrat signé avec Siemens pour le rachat de SIS, Atos s'est engagé à faire tous les efforts possibles pour remplacer Siemens afin de devenir le garant des engagements existants au 1^{er} juillet 2011.

A la fin de l'exercice 2013, les nouvelles garanties émises en remplacement de Siemens se sont élevées à 1 330,0 millions d'euros dont BBC pour 345,0 millions de livres sterling (412,7 millions d'euros), la National Savings & Investments pour 250,0 millions de livres sterling (299,0 millions d'euros) ainsi que la Nike Corp pour 125,0 millions de dollars (91,3 millions d'euros).

Dans le cadre du contrat signé par Atos IT Services UK Limited avec le Comité International Olympique (CIO), Atos SAE (Espagne) a accordé une garantie de performance au CIO dans le cas où l'entité Atos signataire du contrat (ou tout autre société affiliée à qui tout ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevise signé en avril 2011, Atos SE a garanti au consortium de banques représenté par BNP Paribas de couvrir jusqu'à 660,0 millions d'euros les obligations de ses filiales, Atos Telco Services B.V et Atos B.V.

Atos SE a donné une garantie de 154,0 millions d'euros au Stichting Pensionsfonds Atos. Cette garantie est octroyée pour assurer les obligations de paiement de la filiale Atos Pays-Bas B.V dans le cadre du mécanisme du taux de couverture en cas de défaut de paiement des sommes associées.

Suite à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos SE reste lié par une garantie donnée à Schlumberger dans le cadre de relations avec Citicorp pour un montant total de 39,5 millions de dollars américains (28,8 millions d'euros). Cette garantie fait l'objet d'une contre-garantie par l'acquéreur de Cellnet, « Cellnet Holdings Corp ».

Atos SE a donné une garantie de 204,0 millions d'euros à Ester Finance dans le cadre d'un programme de titrisation impliquant certaines de ses filiales.

Par ailleurs, Atos SE et Atos BV ont donné à plusieurs de leurs filiales des garanties de support financier pour se conformer aux réglementations locales.

Enfin, dans le cadre de l'accord général avec Siemens relatif au transfert des engagements en matière de retraite au Royaume-Uni, le conseil d'administration d'Atos SE, lors de sa réunion du 29 mars 2011, a accepté de fournir une garantie d'une durée de 20 années au fonds de pension Atos 2011 mise en place pour faciliter le transfert. Le montant maximum de cette garantie s'élève à 200,0 millions de livres sterling.

Obligations contributives du Groupe au titre des fonds de pension

Situation des fonds de pension néerlandais et britanniques et impact sur les obligations contributives pour 2014

Fonds de pension néerlandais

Fin 2013, un accord a été trouvé entre la société, les partenaires sociaux et le fonds de pension pour mettre en œuvre un nouveau régime de retraite aux Pays-Bas, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2014. Au titre de cet accord, la société a pris l'engagement de verser une contribution finale de 113,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2014. Cette contribution peut être versée en numéraire ou sous la forme d'actions Atos, sur la base du mécanisme approuvé par l'Assemblée Générale le 27 décembre 2013. Ce paiement permet également d'éteindre les litiges évoqués dans le document de référence 2012 et pour lesquels aucun arbitrage n'est finalement intervenu.

A partir de 2014, l'accumulation de nouveaux droits se fera au sein d'un régime à cotisations définies géré par un prestataire externe. A partir de cette date, le fonds de pension deviendra un fonds fermé. En conséquence, la société ne devra plus verser de cotisations périodiques au fonds de pension en 2014 et au-delà.

Fonds de pension britanniques

Les obligations contributives du Groupe prévues à ses fonds de pension britanniques s'élèvent à 56,3 millions d'euros l'année prochaine contre 53,7 millions d'euros en 2013.

Note 27 Parties liées

Les parties liées incluent:

- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe, et
- La direction du Groupe définie comme les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler l'activité du Groupe, notamment les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Directeurs Généraux Adjointes.

Les transactions entre Atos SE et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Il n'y a pas eu de transactions entre le Groupe, les entités définies ci-avant et la direction du Groupe en 2013.

Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ainsi que des Directeurs Généraux Adjointes

Les principaux dirigeants du Groupe ont été rémunérés comme suit pendant l'exercice :

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Avantages court terme	5,7	6,0
Cotisations versées par employeur et autres taxes	6,4	1,7
Avantages postérieurs à l'emploi	2,8	2,5
Options de souscription d'actions et plans d'actions gratuites	2,7	1,8
Total	17,6	12,0

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée par le Comité des Rémunérations en fonction de la réalisation des objectifs financiers du Groupe.

Les avantages à court terme incluent les salaires, primes et les avantages en nature. La hausse des contributions employeurs est due à la taxe exceptionnelle française sur les hauts salaires (+3,4 millions d'euros) et la contribution employeur sur les actions de performance accordées sur la période (+1,3 millions d'euros). Les bonus correspondent à la charge totale reflétée dans le compte de résultat incluant les bonus effectivement payés durant l'année, les provisions relatives à l'exercice 2013 et les reprises relatives aux années précédentes.

Au cours de l'année, le Groupe n'a octroyé ou reçu aucune garantie d'aucun membre dirigeant.

Note 28 Evènements postérieurs à la date de clôture

En date du 18 mars 2014, Atos et le ministère britannique du Travail et des Retraites (Department for Work & Pension) ont conclu un accord sur le contrat de gestion des évaluations d'aptitude au travail (Work Capability Assessment) sous l'égide des services du Premier ministre. Les parties se sont entendues pour avancer la fin du contrat initialement prévue en août 2015 à février 2015. Un appel d'offres public a été lancé par le ministère dans le but de sélectionner un nouveau prestataire unique pour reprendre l'ensemble des activités, des effectifs et des locaux gérés par Atos au titre de ce contrat. Atos a convenu d'un plan de sortie avec le ministère tout en assurant la continuité et la qualité des services.

Note 29 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013 – principales sociétés

	% d'intérêt	Méthode de conso-	% de contrôle	Adresse
HOLDING				
Atos SE		Société mère consolidante		80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos International B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Saint Louis Ré	100	IG	100	74, rue de Merl - L2146 Luxembourg
Atos International SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
FRANCE				
Atos Worldline SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Integration SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Diamis SA	60	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Mantis SA	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Atos Infogérance SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Télépilotage Informatique SA	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Consulting SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos A2B SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Worldgrid	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Buyster	25	MEE	25	13-15 rue de Nancy – 75010 Paris
blueKiwi Software SA	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Yunano	70	IG	70	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
ALLEMAGNE				
Atos Worldline GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Frankfurt - Allemagne
Atos GmbH	100	IG	100	Luxemburger Straße 3 - 45133 Essen - Germany
Atos IT Dienstleistung und Beratung GmbH	100	IG	100	Bruchstrasse 5 - 45883 Gelsenkirchen - Allemagne
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 - 81739 Munich - Allemagne
Atos IT Solutions and Services Verwaltungs GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 - 81739 Munich - Allemagne
Energy4u GmbH	100	IG	100	Emmy-Noether-Straße 17 - 65627 Karlsruhe - Allemagne
PAYS-BAS				
Atos IT Services Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos IT Systems Management Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Telco Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Banking Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Consulting NV	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas

	% d'intérêt	Méthode de conso-	% de contrôle	Adresse
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Autriche				
Atos Information Technology GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 - 1210 Vienne - Autriche
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 - 1210 Vienne - Autriche
TSG EDV-Terminal-Service GmbH	99	IG	100	Modecenterstraße 1 - 1030 Vienne - Autriche
Belgique				
Atos Belgium SA	100	IG	100	Da Vincilaan 5 - 1930 Zaventem - Belgique
Atos Worldline NV	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
Bulgarie				
Atos IT Solutions and Services EOOD	100	IG	100	48 Sitnyakovo Blvd - Serdika Offices - 7th floor - Sofia Municipality - Oborishte District - 1505 Sofia - Bulgarie
Danemark				
Atos IT Solutions and Services A/S	100	IG	100	Dybendalsvaenget 3 - 2630 Taastrup - Danemark
Croatie				
Atos IT Solutions and Services d.o.o	100	IG	100	Heinzelova 69 - 10000 Zagreb - République de Croatie
République Tchèque				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	14000 Praha 4 - Doudlebská 1699/5 - République Tchèque
Russie				
Atos IT Solutions and Services LLC	100	IG	100	1st Kozhevicheskii per. 6, bld. 1 115114 Moscou - Fédération de Russie
Finlande				
Atos IT Solutions and Services oy	100	IG	100	Majurinkatu Kalkkipellontie 6 - 026050 Espoo - Finlande
Irlande				
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	Fitzwilliam Court - Leeson Close - 2 Dublin - Irlande
Italie				
Atos Italia S.p.A.	100	IG	100	Via Caldera no. 21 - 20158 - Milan - Italie
Atos Worldgrid S.p.A.	100	IG	100	Via Caldera no. 21 - 20158 - Milan - Italie
Luxembourg				
Atos Luxembourg PSF S.A.	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové - L1253 Luxembourg
Maroc				
Atos IT Services	100	IG	100	Avenue Annakhil - Espace High-Tech - hall B 5th floor - Hayryad Rabat - Maroc
Atos ITS Nearshore Center Maroc SARL	100	IG	100	Casablanca - shore 7, 1100 boulevard Al Qods - quartier Sidi Maârouf, - Casablanca - Maroc
Pologne				
Atos IT Services SP ZOO	100	IG	100	Ul. Woloska 5Postepu 18 X p. (Taurus Neptun Building) 02-675 676 Varsovie - Pologne
Atos IT Solutions and Services SP. z.o.o.	100	IG	100	Ul. Woloska 5Postepu 18 X p. (Taurus Neptun Building) 02-675 676 Varsovie - Pologne

	% d'intérêt	Méthode de conso-	% de contrôle	Adresse
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Portugal				
Atos Soluções e Serviços para Tecnologias de Informação, Unipessoal, Ltda	100	IG	100	Rua Irmaos Siemens - 1 e 1-A - 2700 172 Amadora - Portugal
Roumanie				
Atos IT Solutions and Services s.r.l.	100	IG	100	Calea Floreasca 169A - Sector 1 - 014459 Bucharest - Roumanie
Serbie				
Atos IT Solutions and Services d.o.o.	100	IG	100	Pariske komune No. 22 - 11070 Belgrade - Serbie
Afrique du Sud				
Atos (PTY) Ltd	74	IG	100	204 Rivonia Road - Sandton private bag X 136 - Bryanston 2021 - Afrique du Sud
Espagne				
Mundivia SA	100	IG	100	Calle Real Consulado - s/n Poligono Industrial Candina - Santander 39011- Espagne
Tempos 21, Innovación en Aplicaciones Móviles, SA	100	IG	100	Avda. Diagonal, 210-218 - Barcelona 08018 - Espagne
Atos Consulting Canarias, SA	100	IG	100	Paseo Tomás Morales, 85 1º - Las Palmas de Gran Canaria 35004 - Espagne
Centro de Tecnologias Informáticas, SA	80	IG	100	Paseo de la Condesa de Sagasta, 6 Oficina 1 - León 24001 - Espagne
Infoservicios SA	100	IG	100	Albarracin 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos, Sociedad Anonima Espanola	100	IG	100	Albarracin 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos IT Solutions and Services Iberia SL	99,99	IG	100	Ronda de Europa, 5 - 28760 Madrid - Espagne
Atos Worldgrid SL	100	IG	100	Real Consulado s/n - Poligono Industrial Candina - Santander 39011- Espagne
Desarrollo de Aplicaciones Especiales SA	100	IG	100	Juan de Olías 1 - Madrid 28020 - Espagne
MSL Technology SL	50	IG	100	C/ Marqués de Ahumada - 7 - 28028 Madrid - Espagne
Slovaquie				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	Einsteinova 11 - 851 01 - Bratislava - Slovaquie
Suède				
Atos IT Solutions and Services AB	100	IG	100	Johanneslundsvägen 12-14 - 194 87 Upplands Väsby - Suède
Suisse				
Atos AG	100	IG	100	Freilagerstrasse 28 - 8047 Zurich - Suisse
Turquie				
Atos Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret A/S	99,92	IG	100	Yakacik Caddesi No: 111 – 18, 34870, Kartal, Istanbul - Turquie
Emirats Arabes Unis - Dubai				
Atos FZ LLC	100	IG	100	Office G20 - Building DIC-9 Dubai Internet City - Dubai - Emirats Arabes Unis
ATOS FZ LLC Abu Dhabi Branch	100	IG	100	The Galleries - Building No. 2 Level 2 - Downtown Jebel Ali - Dubai - Emirats Arabes Unis

	% d'intérêt	Méthode de conso-	% de contrôle	Adresse
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Arabie Saoudite				
Atos Saudia	49	IP	49	P. O. Box # 8772 - Riyadh-11492 - Royaume de l'Arabie Saoudite
Qatar				
ATOS QATAR Llc	100	IG	100	Sheikh Suhaim bin Hamad Street - No.89858 - Doha - Qatar
Egypte				
Atos IT SAE	100	IG	100	50 Rue Abbass El Akkad - Nasr city- Caire - Egypte
ROYAUME-UNI				
Atos Consulting Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
Atos IT Services Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
Atos UK Holdings Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
Atos Esprit Limited	95	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
Shere Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
Canopy The Open Cloud Company Limited	90,82	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW1 3HG- Royaume-Uni
ASIE PACIFIQUE				
Australie				
Atos (Australia) Pty. Ltd	100	IG	100	885 Mountain Highway 3153 Bayswater - Victoria - Australie
Chine				
Atos Covics Business Solutions Ltd	100	IG	100	No. 1 Building - No. 99, Qinjiang Rd-Shanghai - Chine
Atos Information Technology (China) Co. Ltd	100	IG	100	Room 05.161 - Floor 5 - Building E - No.7 - Zhonghuan Nanlu - Wangjing - Chaoyang District - Pékin - Chine
Atos Worldgrid Information Technology (Beijing) Co Ltd	100	IG	100	Room 05.162 - Floor 5 - Building E - No.7 - Zhonghuan Nanlu - Wangjing - Chaoyang District - Pékin - Chine
Hong Kong				
Atos Information Technology HK Ltd	100	IG	100	8/F Octa Tower - 8 Lam Chak Street - Kowloon Bay - Kowloon- Hong Kong
Inde				
Atos India Private Limited	100	IG	100	Godrej & Boyce Complex - Plant 5 - Pirojshanagar - LBS Marg - Vikhroli(W) - Mumbai - 400079 - Inde
Atos Worldline India Private Ltd	100	IG	100	701, Interface 11 - Malad (West) - Mumbai 400064 - Inde

	% d'intérêt	Méthode de conso-	% de contrôle	Adresse
ASIE PACIFIQUE				
Indonésie				
PT Atos Worldline Indonesia	100	IG	100	Wisma Keiai #1707 - Jalan Jenderal Sudirman Kav 3 - Jakarta 10220 Indonésie
Japon				
Atos KK	100	IG	100	20 F, Shinjuku ParkTower - Nishi Shinjuku 3 - 7 -1 - Shinjuku - ku - Tokyo - Japon
Malaisie				
Atos Services (Malaysia) SDN BHD	100	IG	100	16-A (1st Floor) Jalan Tun Sambanthan - 3 Brickfields - 50470 Kuala Lumpur - Malaisie
Philippines				
Atos Information Technology Inc.	99,94	IG	100	23/F Cyber One Building - Eastwood City - Cyberpark - 1110 Libis, Quezon City - Philippines
Singapour				
Atos Information Technology (Singapore) Ptd Ltd	100	IG	100	620A Lorong 1 Toa Payoh - TP4 Level 5 - 319762 Singapour
Taiwan				
Atos (Taiwan) Ltd	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road - Taipei 105 - Taiwan - R.O.C.
Thaïlande				
Atos IT Solutions and Services Ltd	100	IG	100	2922/339 Charn Issara Tower II - 36th Floor - New Petchburi Road - Bangkok - Huay Kwang - 10310 Bangkok - Thaïlande
AMERIQUES				
Argentine				
Atos Argentina SA	100	IG	100	Cnel. Manuel Arias 3751, piso 18, PB, C.A.B.A.- C1430DAL - Argentine
Atos IT Solutions and Services SA	100	IG	100	Arias 3751 piso 18, C.A.B.A. - Argentine
Brésil				
Atos Brasil Ltda	100	IG	100	Rua Wemer Von Siemens - 111 - Prédio 6, 5º andar - Parte A - Bairro Lapa - CEP : 05069-900 - Município de São Paulo - Estado de São Paulo - Brésil
Atos Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda	100	IG	100	Rua WernerVon Siemens - 111 - Prédio 6 - 5º andar - Parte C - Lapa - CEP:05069-900 - Município de São Paulo - Estado de São Paulo - Brésil
Atos Soluções e Serviços de tecnologia da informação LTDA	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 - Prédio 6 - Lapa - São Paulo -SP - CEP 05069-900 - Brésil
Canada				
Atos Inc.	100	IG	100	6375 Shawson Drive - L5T 1S7 Mississauga - Ontario - Canada
Chili				
Atos IT Solutions and Services S.A.	100	IG	100	Avenida Providencia 1760 - Piso 17, Comuna de Providencia - 8320000 Santiago de Chili - Chili
Colombie				
Atos IT Solutions and Services S.A.S	100	IG	100	Carrera 65 No. 11-83 Piso 3º - Bogotá - Colombie
Mexique				
Atos IT Business services S de RL de CV	100	IG	100	Avenida Santa Fe No. 505 Piso 9 - Colonia Cruz Manca Santa Fe Delegación Cuajimalpa de Morelos - Código Postal 05349 - Mexique District Fédéral - Mexique
Etats-Unis d'Amérique				
Atos IT Solutions and Services Inc.	100	IG	100	2500 Westchester Avenue - Suite 300 - Purchase, NY 10577 - United States of America

Note 30 Honoraires des Commissaires aux comptes

(En milliers d'euros et %)	Total		2012	Deloitte		2012	Grant Thornton		2012
	2013	%		2013	%		2013	%	
	Montant		Montant	Montant		Montant	Montant		Montant
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	7 250,0	85%	7 071,0	4 273,0	78%	4 162,0	2 977,0	96%	2 909,0
<i>Société mère</i>	2 066,0	24%	2 059,0	1 204,0	22%	1 204,0	862,0	28%	855,0
<i>Filiales</i>	5 184,0	60%	5 012,0	3 069,0	56%	2 958,0	2 115,0	68%	2 054,0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	1 175,0	14%	2 345,0	1 060,0	19%	2 313,0	115,0	4%	32,0
<i>Société mère</i>	720,0	8%	1 512,0	720,0	13%	1 504,0	-	-	8,0
<i>Filiales</i>	455,0	5%	833,0	340,0	6%	809,0	115,0	4%	24,0
Sous-total Audit	8 425,0	98%	9 416,0	5 333,0	97%	6 475,0	3 092,0	100%	2 941,0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement									
Juridique, fiscal et social	148,0	2%	296,0	148,0	3%	296,0	-	-	-
Autres	-	-	70,0	-	-	70,0	-	-	-
Sous-total Autres	148,0	2%	366,0	148,0	3%	366,0	-	-	-
TOTAL	8 573,0	100%	9 782,0	5 481,0	100%	6 841,0	3 092,0	100%	2 941,0